

REPUBLIQUE DU TCHAD  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
PRIMATURE  
MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU  
TERRITOIRE ET DE LA DECENTRALISATION  
REGION DU LAC  
DEPARTEMENT DE WAYI  
SOUS-PREFECTURE DE N'GOURI  
CANTON DIBININTCHI

UNITE – TRAVAIL – PROGRES

**PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL DU CANTON DIBININTCHI**

**Période : mars 2015 à février 2019**

Elaboré par la population du Canton Dibinintchi  
Et l'accompagnement technique de SOS SAHEL International TCHAD  
Avec l'appui financier du PADL-GRN, un programme de la coopération  
Tchad-Union Européenne

*Le contenu de la présente publication relève de la seule responsabilité de la population du canton Dibinintchi et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l'avis de l'Union Européenne ou de l'ONG SOS SAHEL International*

Février 2015

## Table de matières

<b>Liste de tableaux</b> .....	<b>iii</b>
<b>Liste des figures</b> .....	<b>iii</b>
Schéma de zonage du canton Dibinintchi.....	iii
<b>liste des photos</b> .....	<b>iii</b>
<b>Liste des Abréviations</b> .....	<b>iv</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>1</b>
<b>I. Généralités sur le canton</b> .....	<b>9</b>
<b>1.1. Milieu physique</b> .....	<b>9</b>
1.1.1. Localisation géographique .....	9
1.1.2. Caractéristiques physiques.....	9
1.1.2.1. Relief : .....	9
1.1.2.2 climats :.....	9
1.1.2.3. Hydrographie : .....	10
1.1.3. Les ressources naturelles.....	10
1.1.3.1. Sols.....	10
1.1.3.2. Végétation et Flore.....	11
Source : autorités cantonales et personnes ressources .....	11
1.1.3.3. Faune .....	11
<b>1.2 Milieu humain</b> .....	<b>13</b>
1.2.1. Historique du canton.....	13
1.2.2. Caractéristiques démographiques .....	14
1.2.3. Organisation sociale, politique et culturelle : .....	14
1.2.4. Organisations modernes.....	15
1.2.5. Les intervenants structurels.....	16
1.2.6. Les infrastructures .....	17
<b>1.3. Activités économiques</b> .....	<b>22</b>
1.3.1. Agriculture .....	22
1.3.2. Élevage .....	22
1.3.3 Commerce.....	23
1.3.5 Artisanat .....	23
<b>II. Diagnostic participatif du canton Dibinintchi et options de développement par domaine</b> .....	<b>26</b>

<b>2.1. Agriculture, Elevage .....</b>	<b>26</b>
2.1.1 Résultats du diagnostic .....	26
2.1.2 Les axes prioritaires de développement .....	27
<b>2.2. Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme .....</b>	<b>28</b>
2.2.1 Résultats du diagnostic .....	28
2.2.2 Les axes prioritaires de développement .....	28
<b>2.3 Economie.....</b>	<b>30</b>
2.3.1 Résultats du diagnostic .....	30
2.3.2 Les axes prioritaires de développement .....	31
<b>2.4. Sante -Eau potable-Assainissement.....</b>	<b>31</b>
2.4.1 Résultats du diagnostic .....	31
2.4.2 Les axes prioritaires de développement .....	32
<b>2.5 éducation-Jeunesse-Culture-Sport.....</b>	<b>32</b>
2.5.1 Résultats du diagnostic .....	32
2.5.2 Les axes prioritaires de développement .....	33
<b>2.6. Affaire sociales -Genre .....</b>	<b>34</b>
2.6.1. Résultats du diagnostic.....	34
2.6.2. Les axes prioritaires de développement .....	34
<b>2.7. Gouvernance-Sécurité-Paix .....</b>	<b>35</b>
2.7.1. Résultats du diagnostic.....	35
2.7.2. Les axes prioritaires de développement .....	35
<b>2.8. Synthèse de diagnostic du canton dibinintchi .....</b>	<b>36</b>
<b>III. Sommaire des grands axes de développement des différents domaines.....</b>	<b>38</b>
<b>IV. Projets d'actions et d'investissement du canton DIBINENTCHI.....</b>	<b>40</b>
4.1. Agriculture, Elevage .....	40
4.2. Gestion des Ressources Naturelles (GRN) .....	41
4.3. Economie .....	41
4.4. Santé-Eau potable-Assainissement.....	42
4.5. Education-Jeunesse-Culture-Sport.....	43
4.6. Affaires sociales-Genre .....	43
4.7. Gouvernance-Paix.....	44
<b>V. Mécanisme de la mise en œuvre, de pilotage et de suivi du programme d'actions.....</b>	<b>45</b>
5.1 Mécanisme de mise en œuvre des actions.....	45
5.2 Stratégie de pilotage et de suivi du programme.....	45
<b>5.3 Planning annuel de travail.....</b>	<b>46</b>

<b>Conclusion.....</b>	<b>48</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>49</b>

## LISTE DE TABLEAUX

Tableau 1	:	Regroupement des villages du canton Dibinintchi
Tableau 2	:	Evolution de la pluviométrie sur une période de 5 ans
Tableau 3	:	Principales espèces ligneuses rencontrées dans le canton
Tableau 4	:	Succession de différents chefs sur le trône du canton de Dibinintchi
Tableau 5	:	Ecoles, effectifs scolaires du canton Dibinintchi
Tableau 6	:	Infrastructures sanitaires dans le canton Dibinintchi

---

## LISTE DES FIGURES

Figure 1	:	Schéma de zonage du canton Dibinintchi
Figure 2	:	localisation des principales ressources naturelles du canton
Figure 3	:	Localisation des infrastructures socio-sanitaires et éducatives du canton
Figure 4	:	Localisation des principales infrastructures économiques dans le canton

---

## LISTE DES PHOTOS

Photos 1	:	Une salle de classe en hangar / canton Dibinintchi
Photos 2	:	Centre de santé de Yiri
Photos 3 et 4	:	Artisans forgerons à Dibinintchi

---

## LISTE DES ABREVIATIONS

ACTED	: Agence d'Aide à la Coopération Technique et au Développement
ALIMA	: Alliance for International Medical Action
ALV	: Animateur Local Volontaire
APE	: Association des Parents d'Elèves
ATS	: Agent Technique de Santé
CCD	: Comité Cantonal de Développement
CDA	: Comité Départemental d'Action
CIVD	: Comité Inter Villageois de Développement
COSAN	: Comité de Centre de Santé
CT	: Commission Thématique
CTD	: Comité Technique Départemental
FAO	: Food and Agriculture Organisation ou Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FIT	: Front Inter Tropical
IDE	: Infirmier Diplômé d'Etat
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OP	: Organisation de Producteurs
PADL-GRN	: Programme d'Appui au Développement Local et à la Gestion de Ressources Naturelles
PAM	: Programme Alimentaire Mondial
PANG	: Projet d'Aménagement de mille hectares de Ngouri
PNSA	: Programme National de Sécurité Alimentaire
PMH	: Pompe à Motricité Humaine
SODELAC	: Société de Développement du Lac
UNICEF	: United Nation International Children's Emergency Fund
AGR	: Activité Génératrice de Revenu
SIDRAT	: Système d'Information pour le Développement Rural et Aménagement du Territoire

## **INTRODUCTION**

### **Contexte général d'élaboration du PDL**

Durant plusieurs décennies, les diverses interventions de l'Etat et autres partenaires techniques et financiers au profit des communautés rurales ont donné des résultats mitigés. Ceux-ci ont toujours opéré sans la prise en compte des vrais problèmes et préoccupations des populations. En effet, les actions sont généralement réalisées selon une approche thématique et descendante, planifiées par les responsables des projets et des services déconcentrés sans l'implication de la population cible.

Le canton Dibinintchi, l'un de 10 cantons que compte le département de Wayi dans la région de Lac au Tchad est également confronté à cette problématique de développement. En effet, le canton regorge des potentialités sous diverses formes, plus particulièrement en ressources naturelles (Ouadis) et humaines (jeunesse de sa population). Plusieurs programmes, projets et services techniques de l'Etat ont réalisé des actions et poursuivent encore leur intervention dans le canton. Il s'agit entre autres : la production de plants pour le reboisement, la lutte contre les épizooties, la fixation des dunes pour lutter contre l'ensablement des Ouadis, la réalisation des forages, la construction de parc de vaccination, l'aménagement des Ouadis et polders, etc...

Toutes ces actions réalisées n'ont pas contribué à une amélioration des conditions de vie de cette population. La population fait face au problème de famines quasi récurrentes et l'accès aux services sociaux de base (santé, éducation, eau potable) fait cruellement défaut dans la majorité des villages de canton. Ce qui les oblige à s'enfermer dans une logique de survie et ne parviennent pas à réfléchir réellement sur les problèmes qu'elles rencontrent et d'en trouver des solutions appropriées.

La politique de décentralisation en cours prônée par le Gouvernement par la mise en place des collectivités territoriales et qui offre une opportunité à la population, tarde à être effective. Le Gouvernement n'a pas encore limité le ressort territorial des collectivités et les niveaux de planification sont encore restés au niveau national et sectoriel.

Parmi les prérogatives qui seront transférées aux collectivités locales, figure la planification pour la prise en charge des besoins des citoyens qui leur sont dévolues. Le plan de développement local qui est un instrument de négociation financière pose le problème de développement et définit les axes stratégiques d'intervention en terme d'accès au service sociaux de base, les secteurs productifs, la gestion de ressources naturelles, la structuration et l'organisation des populations etc...

En attendant la mise en place des collectivités territoriale, L'Union Européenne à travers le PADL GRN accompagne la population et leur organisation qui s'investissent efficacement dans l'élaboration d'un document de négociation pour le développement socio-économique de leur canton.

Le canton Dibinintchi n'est pas resté en marge et s'est aussi inscrit dans cette dynamique de changement en termes de développement. L'action qui est mise en œuvre par SOS-SAHEL vise à accompagner la population du canton à la structuration et à la planification de son développement. L'appui technique et financier est assuré par le PADL-GRN.

### **Méthodologie d'élaboration du PDL**

Ce plan de développement est le fruit de plusieurs concertations entre les populations et les autres acteurs en présence dans le canton Dibinintchi. Pour des raisons évidentes d'appropriation et selon le principe de base de la planification participative, ce sont les communautés elles-mêmes qui ont réalisé toute les étapes du processus de la planification avec l'équipe du projet.

Il faut comprendre par planification participative, la démarche par laquelle tous les acteurs locaux (autorités administratives et traditionnelles, les organisations de la société civile, les organisations des producteurs, les services déconcentrés de l'Etat, etc.) sont impliqués dans le processus.

Plusieurs étapes se sont succédé pour déboucher à ce plan de développement. Il s'agit de :

### **1) L'information et sensibilisation de la population sur l'intervention du projet**

Plusieurs ateliers et rencontres ont servi de cadre pour informer les acteurs locaux

#### **↳ Un atelier de lancement à Bol, chef lieu de la région.**

Cette rencontre a lieu le 23 mai 2013. L'objet de cette rencontre est d'informer l'exécutif régional et les délégations techniques régionales sur le contenu du projet mais aussi d'obtenir leur appui dans sa mise en œuvre.

#### **↳ Une réunion départementale d'information à Ngouri.**

Le démarrage des activités du projet dans le département de Wayi a été marqué par la tenue d'une grande réunion d'information le 30 mai 2013. Cette rencontre est animée par l'équipe du projet, appuyée par le Coordonateur Exécutif de SOSSAHEL International Tchad.

Cette rencontre a permis d'informer et de sensibiliser l'ensemble des acteurs et partenaires impliqués dans le processus, pour une appropriation du projet (les autorités administratives, les chefs de canton, les Services Techniques Déconcentrés, le représentant des chefs religieux, les représentants des Associations, les représentantes des organisations féminines, etc.). Au cours de cette rencontre, l'approche, la démarche ainsi que le rôle des différents acteurs ont été présentés et discutés.

#### **↳ Une réunion cantonale d'information**

Cette réunion est réalisée le 28 août 2013 à Dibinintchi, chef lieu du canton. Cette rencontre a regroupé la majorité des chefs de village du canton accompagné ou non de notables. Les informations sur l'intervention du projet, les critères de désignation des représentants des villages aux réunions de groupe de villages ainsi que le rôle et la responsabilité des chefs de village pendant le processus de planification ont été expliqués aux participants.

Deux moments clés ont marqué cette réunion :

- La mise sur pied d'un comité chargé de suivre et d'appuyer l'équipe du projet au début du processus de planification. Ce comité composé de 3 personnes (1 président, 1 secrétaire général, 1 trésorier) disparaît une fois que l'ADC est mise en place.
- La liste des villages du canton est remise à l'équipe du projet. Des discussions autour des critères censés faciliter le regroupement des villages du canton par groupe de village sont engagées avec les participants. Il s'agit de :

La distance entre les villages ;  
Les grandes mosquées pour les prières de vendredi ;  
Les bureaux de vote ;

Le regroupement de villages a été un travail itératif conduisant à un nombre de 219 villages répartis en 20 groupes.

**Tableau 1** : regroupement des villages du canton Dibinintchi

Groupe de villages	Nom des villages par groupe
Groupe 1 (23villages)	<b>Yiri :</b> Blablaou1, Blalaou2, Blalaou3, Blalaou4, Blalaou5, Blalaou6, Blalaou7, Forrom, Indjirom, Fidam, Koilomou, Koulfou, Aré, Ndjakar, Bakalet, Ndjini, Lifi, Litra, Taram, Nalli, Berou, Konah,
Groupe 2 (17 villages)	<b>Souya :</b> Malloumti, ArdollomeChati, ArdollomKaiditi, ArdollomMaraNgairi, Kadiati, Kanirom, Kardom, Koreti, Adam Mboulouti, Mborseiri, Koulilia1, Koulilia2, Koulilia3, Koulilia4, Koulilia5, Koulilia6,
Groupe 3 (7 villages)	<b>Ouna1:</b> Ouna2, Kadiati,1, Kadiati2, Ngueléa, Ayeirom, Dourone
Groupe 4 (17 villages)	<b>Bourra :</b> Malley, Kawa Kallari, Kawa Ali Kouroundouti, Wassadou1, Wassadou2, SaissouAborkoulouti, Kampara1, Oouloul1, Ouloul2, Aré, wolou, Kampara2, Kafirom, Souya, Kouloula, Kouka,
Groupe 5 (19 villages)	<b>Batri :</b> Sangada1, Sangada2, Batri Blango, Leidjoussa, AliSeiri, FangadaKaoulouri, SangadaSailori, GallaLére , Gari, Ngodom, NgourtoulaKonkouri, NgourtoulaBindini, GallaNgourtoula, NgourtoulaAlairi, LouiGaourone, Gaourone, Boutoui, GallaNgoudai
Groupe 6 (6 villages)	<b>Galla Medeye:</b> Ndjalia1, Ndjalia2, Ndjalia3, Gorrone1, Gorrone2,
Groupe 7 (4villages)	<b>Fitra :</b> Dola, Mombou, Bidingué,
Groupe 8 (7villages)	<b>Bira :</b> Kilifa, Doungomgone, Satiri, Foltcha, Tori, Dilamari
Groupe 9 (9 villages)	<b>Riandi :</b> Boudou, Guitila, Bainti, Forlé, Fori, Galla Gori, Bounanai, Galla Baltai,
Groupe 10 (13 villages)	<b>Ngoudoki :</b> Kedikedi, Doumboulo, Kouriri1, Kouriri2, Kalali1, Kalali2, Ari1, Ari2, KeSouri, Ayeri, Yilone, Binam,
Groupe 11 (11 villages)	<b>Zingui :</b> Ndjouloum, Zingui1, ZinguiDjasai, ZinguiMalseini, Loh1, Loh2, Mandilé, Landi, Kouli1, Kouli2
Groupe 12 (9 villages)	<b>Ndjitoua :</b> Tchorodeou, Ndjara1, Ndjara2, Ndjara3, Issari, Mataou, Yei, Tchollo

<b>Groupe de villages</b>	<b>Nom des villages par groupe</b>
Groupe 13 (9 villages)	<b>Madem :</b> Ndali, Ndjilla, Laourom, Loura Karoua, Dillassa1, Dilassa2, Cori1, Cori2
Groupe 14 (6 villages)	<b>Loura2 :</b> Loura1, Soutta1, Soutta2, Tchoro1, Tchoro2
Groupe 15 (14 villages)	<b>Karoua :</b> Kournotoulo, Doinga, Kanikatia, Kayoua, Bouroura, Tchordé1, Tchrodé2, Bornoti, Issari, Gaderi, Kiaron, Konna1, Konna2,
Groupe 16 (5 villages)	<b>Aringa :</b> BoursaidiBlonga, Dilala, Kouna1, Kourna2
Groupe 17 (8 villages)	<b>KoufouMadari :</b> Kassarté, Kiliari, Kournamani, Loulou Kourna, Kartari1, Karatari2, BoursaidiGallaouti
Groupe 18 (8villages)	<b>Dibinintchi1:</b> Kallari, AlhadjiWadrati, AlhadjiBairi, KallaMbodouri, wartoui, Sinaouti, Katanga
Groupe 19 (17 villages)	<b>Dibinintchi2 :</b> Youmbra, KartariKouka, Layari, Klakori, AdringaKeskeri, AdringaKanikatia, AdringaMboudouAwoiri, Djanga1, Djanga2, Karrati, Kintedeye, Tertindé, Bangara, Rorom, Bla Ngo, Yileye
Groupe 20 (10villages)	<b>Youlilia1:</b> Youlilia2, Youlilia3, Youlilia4, Youlilia5, Loulla, Bounati, Dilli1, Dilli2, Dilli3

### ↳ **Les réunions avec les populations villageoises**

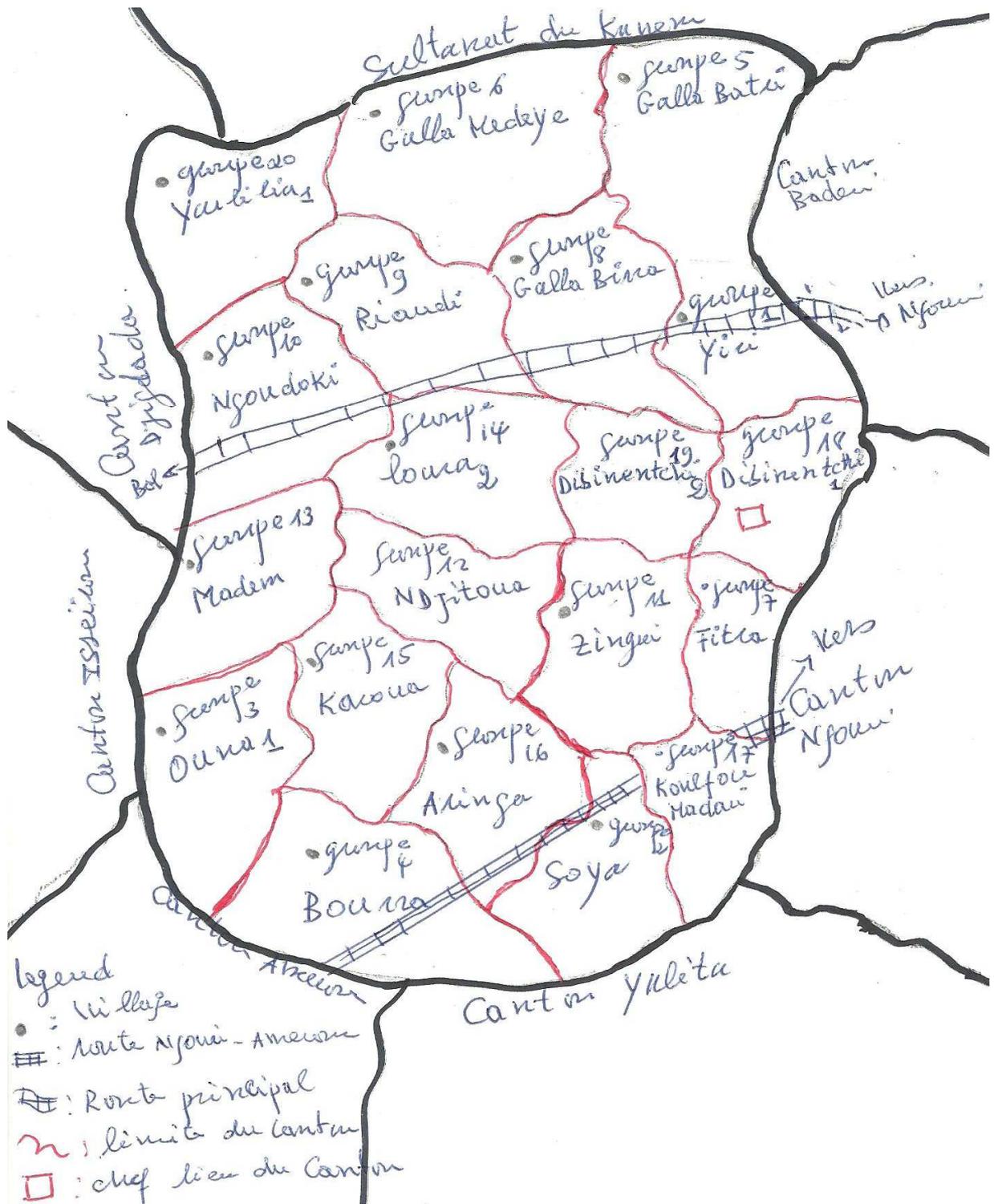
A la suite de l'atelier cantonal d'information et de sensibilisation, une réunion de restitution au niveau du village est organisée par chaque chef de village. Pour les villages non représentés à la réunion cantonale, ce sont les membres du comité cantonal de suivi qui ont assuré cette restitution avec l'animateur du projet.

Les rencontres villageoises d'information et de sensibilisation ont été menées à l'échelle de tous les villages du canton. De manière globale, 10 jours ont été nécessaires pour réaliser ces rencontres villageoises. Elles ont pour objet, l'approfondissement et la démultiplication des points introductifs évoqués lors de l'atelier cantonal d'information.

Ces rencontres villageoises ont permis de :

- Clarifier les rôles de chaque acteur dans le processus ;
- La responsabilité des populations dans l'identification, la planification et la mise en œuvre des actions de développement ainsi que leur contribution effective.
- Designner les représentants des villages pour participer aux réunions par groupe de villages ;

Figure 1 : Schéma de zonage du canton Dibinintchi



## **2) Les réunions avec les représentants des groupes de villages**

Ces rencontres ont réuni par groupe, tous les représentants villageois dans un village qu'ils ont choisie eux même comme village accrocheur. Ce sont des réunions d'une journée, réalisée pendant la période allant du 19 août au 4 septembre 2013.

Elles ont pour objet :

- ↪ d'expliquer aux participants, le rôle et les responsabilités des populations villageoises dans le processus de planification ;
- ↪ de présenter le rôle que doivent jouer le comité inter villageois de développement ainsi que l'animateur villageois à désigner par groupe de villages ;
- ↪ d'expliquer les critères pour être membres du comité inter villageois et animateur local volontaire.

## **3) Mise en place d'une structure inter villageoise de développement**

Cette structure composée de 13 personnes, constitue le Comité Inter villageois de Développement. Elle est installée dans chacun des 18 groupes mis en place dans le canton.

Les animateurs locaux volontaires ont été choisis (à raison de 1 par groupe) sur la base d'un certain nombre de critères afin d'accompagner le processus de planification. Les critères de choix des animateurs locaux volontaires sont convenus entre l'équipe du projet et les représentants villageois, ils sont définis comme suit :

- ↪ savoir lire et écrire en français ou en arabe littéraire ;
- ↪ parler la langue du milieu (le Kanembou) ;
- ↪ connaître le milieu et être disponible pour un travail bénévole ;
- ↪ être actif au sein de la communauté ;
- ↪ résider dans le canton.

## **4) Formation des animateurs locaux volontaires et des membres du comité de suivi**

La formation est assurée par l'équipe du projet en une session de 3 jours à Dibinintchi, du 23 au 25 septembre 2013. Le contenu de la formation est axé sur l'initiation au remplissage des fiches de collecte des informations et l'utilisation de quelques outils de diagnostic participatif :

- ↪ Exposé sur le processus de planification ;
- ↪ la carte de l'espace inter-villageois ;
- ↪ l'arbre à problèmes ;
- ↪ le remplissage des fiches de collecte de données de base .

## **5) Le diagnostic technique et participatif**

Pour pouvoir mettre au point un plan d'actions répondant bien aux enjeux de développement du canton, il était indispensable de bien connaître le territoire cantonal, les atouts sur lesquels s'appuyer, mais aussi les faiblesses à contrer. Le Diagnostic du canton a été réalisé sur une période allant du 07 octobre au 04 novembre 2013 soit au total 28 jours. Il est réalisé en 2 étapes :

### **↪ Etude du milieu**

Le diagnostic technique du canton a permis de recueillir les informations de base sur le canton. Il est réalisé du 16 septembre au 4 octobre 2013. Les données collectées portent sur : le milieu physique, les activités économiques, les secteurs sociaux, les organisations existantes, etc. provenant de diverses sources (collecte de données par les ALV, entretien auprès

des différents services déconcentrés de l'Etat, l'Administration Territoriale, les autorités cantonales, etc.).

### ↳ **Le diagnostic participatif**

C'est un travail réalisé par les représentants villageois réunis en assemblée de chaque groupe de villages avec l'animateur du projet. Il s'est déroulé du 07 octobre au 04 novembre 2013 dans chaque groupe de villages. Les problèmes vécus par les populations ont été énumérés, analysés et leurs causes identifiées par domaine :

- agriculture, élevage ;
- gestion des ressources naturelles ;
- économie ;
- santé-eau potable-assainissement ;
- éducation-jeunesse-culture-sport ;
- affaires sociales-genre ;
- gouvernance(y compris gouvernance au sein des organisations)

Une assemblée générale de diagnostic participatif a été réalisée du 23 au 24 novembre 2013. Elle a réuni tous les délégués (5 personnes par comité inter villageois) et validé les résultats obtenus lors du diagnostic par groupe de villages.

### **6) Les travaux en commissions thématiques**

Ce travail réalisé du 13 au 24 janvier 2014 a pour but d'approfondir les problèmes soulevés pendant le diagnostic participatif. Les personnes ressource techniquement outillées ainsi que les agents de l'Etat pour faire cette analyse font défaut au sein de chaque groupe de villages. Pour cela, elle a été faite à Ngouri (chef lieu du canton) par une équipe multidisciplinaire composée des différents agents des principaux services techniques opérant dans le secteur rural (agriculture, eaux et forêt, élevage, santé, éducation, affaires sociales) avec l'appui du comité de suivi et l'équipe du projet.

### **7) Restitution des travaux en commissions thématiques**

Une concertation avec les représentants de groupe de villages a été réalisée du 31 janvier au 10 février 2014. Ce travail est fait dans le but de garantir l'appropriation des actions retenues par l'équipe multidisciplinaire. La localisation et les porteurs des projets ont été clairement identifiés, la contribution locale (en espèce ou en nature) est discutée et clarifiée.

### **8) L'assemblée générale cantonale d'adoption et priorisation des projets**

Cette assise a été décisive car elle a permis de restituer les résultats obtenus pendant les réunions de concertation par groupe de villages à tous les autres délégués réunies en assemblée générale. C'est une rencontre tenue le 15 au 16 Septembre 2014 à Dibinintchi.

Les débats ont porté sur :

- ↳ Les enjeux de développement du canton ;
- ↳ La localisation, les coûts et les porteurs des projets ;
- ↳ L'intérêt d'une forte mobilisation autour des projets inter villageois ;
- ↳ La stratégie de mobilisation des ressources locales ;
- ↳ La priorisation des projets dans la durée du plan.

### **9) Rédaction du PDL**

La rédaction du PDL est faite par l'équipe du projet en collaboration avec les membres du CCD. Ce sont les résultats issus de l'étude du milieu, du diagnostic participatif et assemblées générales de planification et d'autres concertations qui sont à la base de la rédaction du PDL. Le PDL est rédigé de manière itérative, de manière à intégrer toutes les observations faites par les représentants des populations.

## **10) Finalisation du PDL**

Au cours d'un atelier organisé au sein de l'équipe du projet, des échanges se sont déroulés sur les actions à mener dans le cadre de la mise en œuvre du PDL du canton Ngouri. Il est ressorti de ces échanges des observations sur la forme du document ainsi que sur le contenu. Préalablement les services techniques déconcentrés de l'Etat ont été consulté lors d'un atelier quant à l'harmonisation des normes techniques et de la gestion concertée des ressources naturelles.

## **11) Validation du PDL par le CDA**

Les membres du CDA ont été outillés lors d'une séance de renforcement des capacités organisée par le PADL-GRN dans le but :

- D'examiner le PDL élaboré par la population d'un canton en vue d'évaluer son contenu, sa pertinence et la cohérence de la planification ;
- D'évaluer les capacités des structures locales de planification (CCD, ALV, CT, CIVD) ;
- De valider et faire des propositions d'amélioration à apporter au PDL.

La validation du PDL a lieu lors d'une séance organisée par le CTD, séance au cours de laquelle les membres du CCD ont répondu aux questions posées par les membres du CTD. Toutes les observations de fond faites par le CDA ont été prises en compte par les membres des CCD en vue de les intégrer dans le PDL avant sa diffusion.

## **12) Diffusion du PDL**

La diffusion du PDL est l'étape qui a consisté à la production d'un résumé du PDL, à sa multiplication et à sa restitution auprès de la population. Cette dernière à travers les membres du CCD est chargée de rechercher les financements nécessaires à la réalisation des actions inscrites dans le PDL

# I. GENERALITES SUR LE CANTON

## 1.1. MILIEU PHYSIQUE

### 1.1.1. Localisation géographique

Le Canton Dibinintchi est situé à 88 Km environ de Bol, chef-lieu de la région du Lac. Il est limité :

- ↻ au Nord par le canton Djigdada et Sultanat de Mao ;
- ↻ au Sud par le canton Yalita ;
- ↻ à l'Est par le canton YalitaetNgouri ; et
- ↻ à l'Ouest par le canton Amerom et Isseirom;

Sur le plan administratif, le canton Dibinintchi dépendant de la sous-préfecture de Ngouri, du département de Wayi. la distance qui le sépare de l'extrémité du canton le plus loin est de 35 km. Selon les informations obtenues auprès des autorités cantonales, le canton compte 215 Villages.

### 1.1.2. Caractéristiques physiques

#### 1.1.2.1. Relief :

Le relief du canton est caractérisé par la présence des dunes de sable et des zones de dépression qui constituent les Ouadis. Les dunes sont généralement orientées du nord au sud et en perpétuel mouvement provoqué par le vent.

#### 1.1.2.2 climats :

Le climat est de type sahélien, caractérisé par l'alternance d'une longue saison sèche qui dure 8 mois (mi-octobre à mi-juin) et une saison pluvieuse qui s'étale sur le reste de l'année.

La pluviométrie moyenne annuelle oscille autour de 300 mm mais les perturbations climatiques font que par moment on peut enregistrer des quantités inférieures. Pendant certaines années, les pluies sont précoces (entre avril et mai) et elles ne permettent pas l'installation correcte des cultures qui se solde par la perte des semences.

**Tableau 2** : Evolution de la pluviométrie sur une période de 5 ans

Année	Pluie enregistrée (en mm)	Nombre de jours
2010	336,9	25
2011	321,9	17
2012	430,9	24
2013	312,5	16
2014	310,5	17

Source : station pluviométrique de la Zone de SODELAC/Dibinintchi

Le régime des vents principaux est dominé par :

L'harmattan qui se déploie en saison sèche, est un vent sec et chaud soufflant du Nord-Est vers le Sud-Ouest pendant les mois d'octobre à avril.

La mousson, en provenance du Sud-Ouest vers le Nord-Est est un vent froid et humide qui souffle pendant les mois d'avril à octobre.

Le point de convergence de ces 2 types de vent est appelé FIT et provoque des précipitations qui sont à l'origine des pluies enregistrées.

On distingue trois types de saisons à savoir :

- ↪ Saison sèche et fraîche (Novembre à Février) pendant laquelle la température moyenne mensuelle est de l'ordre de 23°C.
- ↪ Saison sèche et chaude (Mars à mi-juin) pendant laquelle la moyenne mensuelle de température maximale atteint 38°C.
- ↪ Saison de pluies (mi-juin à début novembre), saison pendant laquelle le régime thermique est intermédiaire avec des températures moyennes mensuelles allant de 28 à 30°C.

Ces trois saisons offrent une possibilité aux producteurs de faire 3 récoltes en une année sur une même parcelle. Ceci n'est possible que si toutes les conditions sont réunies notamment : le système d'exhaure, l'irrigation, l'aménagement des parcelles, la maîtrise des techniques culturales, etc.

### **1.1.2.3. Hydrographie :**

Le canton Dibinentchi ne dispose pas de cours d'eau superficiel moins encore un réseau hydrographique proprement dit. On note la formation des mares éparses dans quelques villages pendant la saison des pluies qui s'assèchent peu de temps seulement après l'arrêt des pluies. La réserve en eau dans le canton est constituée des eaux souterraines plus particulièrement la nappe phréatique au niveau des Ouadis. Ces eaux dont la profondeur est variable d'un site à un autre constituent une ressource importante aussi bien pour l'eau de boisson et des ménages que pour la consommation animale et l'irrigation des cultures. Cependant la difficulté liée à l'accès de ces eaux réside au niveau des moyens d'exhaure et constitue un facteur limitant particulièrement pour l'exploitation agricole des Ouadis.

## **1.1.3. Les ressources naturelles**

### **1.1.3.1. Sols**

Les sols fréquemment rencontrés dans le canton sont de type sablo-argileux, sablo-limoneux. Les dunes de sable occupent des superficies relativement importantes du canton. Ces sols sont particulièrement utilisés pour les cultures de mil (*Pennisetum typhoides*), spéculant agricole la plus répandue dans le canton.

Les ouadis en général argilo-limoneux sont plutôt aptes au développement des cultures maraîchères et pluviales. Les sols des ouadis constituent un potentiel de production important mais du fait des contraintes d'aménagement et de l'insuffisance du système d'exhaure pour l'irrigation, ces terres sont sous exploitées.

### 1.1.3.2. Végétation et Flore

La végétation est du domaine de la steppe. Le couvert ligneux dans le canton est assez diversifié. .

**Tableau 3 :**Principales espèces ligneuses rencontrées dans le canton

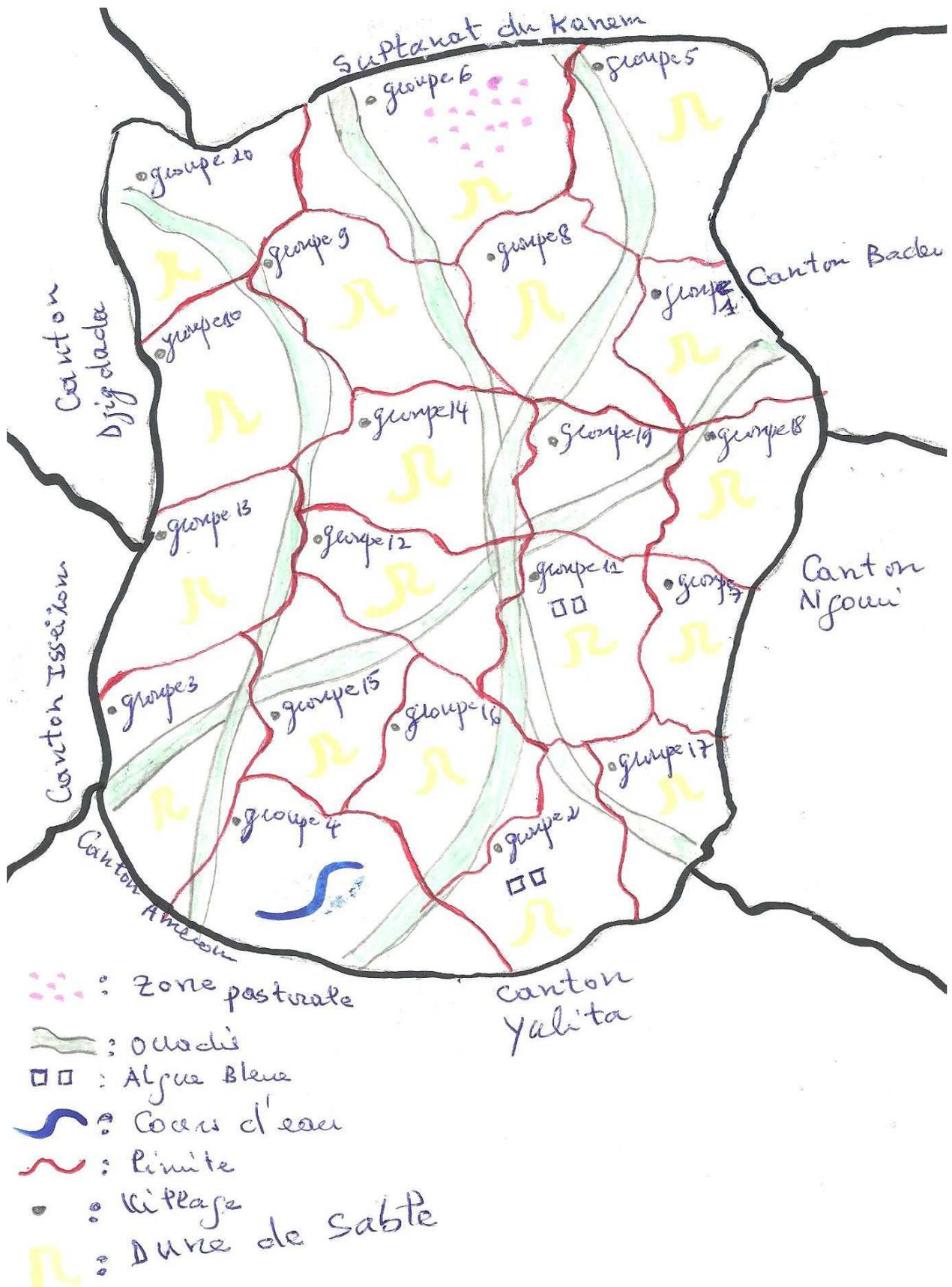
Nom en français	Nom en kanembou
Leptadonia	Kalimba
Acacia senegalensis	Kangare
Acacia radiana	Kindile
Balanites egyptiaca	Kongué
Palmiers dattiers	Kourtchoumdineyé
Palmiers domes	Kourtchoumsouloyé
Tafeynathebaica	Nguilé
Salvodorapertiaca	Kayouh
Zizyphus mauritiana	Soulou
l'Acacia seyal	
Commiphoraaficana	
l'Acacia Albi	Korou
Caparusdecudia	
BosciaSenegalensis	Kongousa

Source : autorités cantonales et personnes ressources

### 1.1.3.3. Faune

La faune sauvage rare, est composée pour l'essentiel des petits animaux tels que : La gazelle, l'écureuil, le chacal, le singe, et rarement l'hyène. La diversité d'espèces animales a diminué à cause des feux de brousse, le braconnage, le manque d'eau et de végétation. Tous ces facteurs ont favorisé la perte de patrimoine faunique du canton. Des mesures coercitives sont mises en œuvre par les agents eaux et forêts pour protéger cette faune sauvage en voie de disparition.

Figure 2 : localisation des principales ressources naturelles du canton



Source : schéma réalisé pendant l'assemblée générale cantonale de diagnostic participatif

## 1.2 MILIEU HUMAIN

### 1.2.1. Historique du canton

Etymologiquement, Dibinintchi vient de mot « DINE » en Kanembou qui veut dire Humidité.

Cette population vivaient autre fois à Yémen dans le continent Asiatique. Compte tenue de la guerre sainte opposant les chrétiens à cette population musulmane et étant minoritaire, elle ne pouvait pas résister devant cette guerre et quitte cette localité pour se réfugier au Tchad. Cette population a foulé le sol du Tchad dans les années 950, en passant par le Nord du Tchad et s'installe à Koumbarou dans le Kanem. Cette communauté a en tête un chef qui s'appelait Maïna Saleh. Pendant son règne, cette communauté est subdivisée en trois équipes qui se dispersent comme suit :

La première quitte Koumbarou pour s'installer à Moïto dans le département de Da baba (Région d' Hadjar Lamis);

La deuxième s'installe à Yao, département de Fitri (région de Batha) ;

La troisième contene le chemin pour s'installer d'abord à Binane, Yiri et définitivement à Dibinintchi actuel.

Depuis Yémen, cette population est organisée dans son déplacement pour un suivi effectif de nombre de déplacés et pour partager des informations afin de coordonner et rassurer de leur sécurité. Pour ce faire, le chef de communauté exige la présence de tous les chefs des clans et des familles au marché hebdomadaire organisé tous les jeudis. C'est ainsi que le marché hebdomadaire de Dibinintchi se tient chaque jeudi.

Néanmoins, avant d'arriver à Koumbarou, cette communauté s'est installée progressivement dans des localités suivantes et avec le nombre d'années à l'appui : Youm (130 ans), Youmbou (100 ans), Barri (40 ans), Tou-oumbé (60 ans), Ba-Alla (100 an), Sambori (180 ans) et Konkia (40 ans). Toutes ces localités se trouvent dans le sultanat de Kanem.

Par contre les localités suivantes se trouvent dans le canton Dibinintchi actuel. Il s'agit de Binane (2 ans), Yiri (200 ans) et Dibinintchi depuis l'année 1847 à nos jours. Cela est une précision apportée à l'exode effectué par les communautés Nguidjim depuis Yémen au Tchad.

Cependant, la généalogie de la chefferie de Nguidjim de Dibinintchi se succède comme suivante :

Maïdjil ; Maï Adam ; Gualadima ; Ali Toufac ; Maï Ali ; Maï Saleh ; Bar Tomboulaye ; Bar Saïdou ; Kadjallah Ngaï Bar ; Kadjallah Mbodou Ngaï ; Kadjallah Oumar Mbodou ; Kadjallah Bar Oumar ; Kadjallah Yrama Bar et Kadjallah Ali Tchari (début de la colonisation). Ce dernier est nommé par une décision N° 65 /1922 comme premier chef canton de Dibinintchi. Il a régné pendant 27 ans ; de 1922 à 1949. Le deuxième était Kadjallah Ali Kouroundou ; il a régné pendant 1 an, de 1949 à 1950. Ensuite, le troisième était Kadjallah Boukar Ali ; celui-ci a régné pendant 51 ans, de 1950 à 2001. Enfin, Kadjallah Oumar Boukar Ali, actuel chef canton a commencé son règne depuis 2001 à nos jours.

Cette communauté est composée de plusieurs ethnies dont l'ethnie majoritaire est Kanembou et quelques ethnies minoritaires qui sont entre autre : Gorane, Arabe-Sala et Boula la.

En fin, durant l'existence de ce canton, celui-ci a été marqué par les événements qui se sont produits selon la période ou les dates suivantes :

**Tableau 4** :Succession de différents chefs sur le trône du canton de Dibinintchi

<b>Succession</b>	<b>Période de règne</b>
KadjallahTchari	De 1922 à 1949 soit 27 ans
Kadjallah Ali Kouroundou	De 1949 à 1950 soit 1 ans
KadjallahBoukar Ali	De 1950 à 2001 soit 51 ans
Kadjallah Oumar Boukar Ali	De 2001 à nos jours

Source : autorités cantonales

Quelques événements ayant marqué le canton :

- Le cholera de 1971 a décimé la population du canton ;
- La sécheresse de 1972, provoquée par la rareté des pluies durant toute l'année ;
- La famine de 1985 a emporté tant de vie humaine qu'animale dans le canton

### **1.2.2. Caractéristiques démographiques**

Le dernier Recensement General de la Population et de l'Habitat de 2009 chiffre la population du canton Dibinintchi à 39916 habitants.

La projection de cette population sur la base d'un taux d'accroissement annuel de la population dans la Région du Lac (3,81%) donne 48122 la population en 2014.

Selon IRGPH de 2009, la tranche d'âge de moins de 18 ans représente environ 57 %. De la population totale.

La population du canton se caractérise par la prédominance de population rurale qui représente 97.5%, majoritairement analphabète. Selon le rapport Bilan Diagnostique du SIDRAT réalisé dans la Région du Lac ; environ 92,4% de la population ne sait ni lire ni écrire en une langue quelconque.

La population du canton est répartie entre différentes ethnies :

- ↳ les Kanembou sont majoritaires.
- ↳ les Gouranes, Sara,Boulala et arabe sont minoritaires.

### **1.2.3. Organisation sociale, politique et culturelle :**

Il existe plusieurs organisations socio culturelle et politique dans le canton.

Sur le plan coutumier, le canton est dirigé par un chef de canton appelé «KADJALLAH» assisté d'un adjoint appelé « Yerima » et quelques notables qui siègent au palais. Le chef de canton est chargé de prévenir et régler les conflits, maintenir l'unité et la fraternité entre les populations de son canton. Il a au sein de son administration un service chargé de la collecte des recettes relatives aux taxes civiques. Le chef de canton représente une autorité morale dans sa circonscription. Les jugements se passent au palais en présence des notables et des goumiers. Ces derniers sont sous la responsabilité du chef de canton ou de Yerima. Ils sont des soldats qui se déplacent à dos de cheval et chargés d'exécuter les décisions prises au palais cantonal.

La jeunesse du canton est organisée et elle est dirigée par un chef de jeune appelé « cherki » assisté d'une femme appelée « goumsou » dont le rôle est l'organisation de la junte féminine.

La majeure partie de la population de ce canton est de confession musulmane. En ce qui concerne les cérémonies religieuses, elles s'effectuent sous la responsabilité des chefs religieux qui sont des imams.

Les fêtes les plus importantes dans le canton sont :

- ↪ la fête marquant la fin du ramadan ; et
- ↪ la fête de la tabaski ou fête de mouton

Ces fêtes sont des véritables occasions de réjouissance populaires. Plusieurs ressortissants du canton viennent d'ailleurs pour fêter en famille.

Le mariage se fait selon la coutume musulmane. Il consiste en une demande de main de la fille par la famille du prétendant. Les parents de la jeune fille la consulte et cette dernière donne son agrément ou son refus à cette demande de main. Cependant, dans la pratique locale ce sont les parents de la jeune fille qui décident à sa place. Le mariage n'est pas seulement l'union entre l'homme et la femme mais un rapprochement entre deux familles. Le montant de la dot est fixé par la famille de la fille.

Le problème qui se pose dans la communauté est celui du mariage précoce et forcé qui a pour conséquences l'abandon du foyer par la femme, les difficultés d'accouchement dues à la non maturité des organes génitaux des jeunes filles, les mortalités maternelles et néo natales, les fistules obstétricales, etc.

En ce qui concerne la gestion du foncier, dans les faits, la terre appartient à la communauté villageoise ou clan qui s'est installé en premier sur le terroir. C'est ainsi que les chefs de village et les chefs de terre restent les principaux responsables de la terre. Ils sont chargés à ce titre par le chef de canton de :

- ↪ Partager la terre entre les villageois ;
- ↪ Attribuer des parcelles à qui en font la demande ;
- ↪ Veuillez aux cérémonies rituelles ;

Cependant, il existe de nos jours des familles qui disposent du droit d'usage des terres conféré à leur lignée.

#### **1.2.4. Organisations modernes**

Le niveau de structuration et d'organisation des populations du canton est faible.

Les quelques organisations qui existent mènent rarement d'activités économiques. Elles sont créées dans le but de bénéficier des appuis qui leur sont offertes par les intervenants (PNSA, SODELAC, FAO, les projets de l'UE, le Ministère de micro crédit, etc).

Ces organisations se caractérisent en général par :

- ↪ une faible représentativité/légitimité des membres ;
- ↪ une absence de procédures démocratiques et aptitude à rendre compte à leurs membres ;
- ↪ une absence des droits et obligations des membres ;
- ↪ un déficit de communication entre les membres et les responsables ;
- ↪ une mauvaise gestion financière ;
- ↪ une faible connaissance technique pour la gestion de leurs activités.

Ces organisations sont souvent ignorées dans le choix des priorités et la localisation des infrastructures et équipements du canton. Ce qui se traduit par une inadéquation entre : les

services fournis pour répondre aux besoins prioritaires des populations mais aussi une valorisation non suffisante des potentialités existantes.

Le tableau n'est pas sombre. On note parmi ces organisations, celles qui mènent des activités orientées particulièrement dans le social et pour cela elles font des cotisations mensuelles. La finalité des ressources financières mobilisées est de répondre aux obligations sociales de leurs membres (décès, mariages, baptême).

## **1.2.5. Les intervenants structurels**

### **1.2.5.1. Les projets et ONG**

#### **↳ SOS-SAHEL International**

C'est association qui intervient dans le canton à travers 2 projets dont l'un consiste au renforcement des capacités locales et à la gestion concertée des Ouadis pour améliorer la sécurité alimentaire et l'autre accompagnent la population du canton à l'élaboration de son PDL, ainsi plusieurs autres intervenants qui opèrent dans le canton à savoir :

#### **↳ Alerte santé**

C'est une ONG médicale humanitaire financé par ALIMA qui Système d'Information pour le Développement Rural et Aménagement du Territoire opère dans le domaine de prise en charge des enfants malnutris dans 2 sous-préfectures du département de Wayi ainsi que le renforcement en ressources humaines des centres de santé existants. Par ailleurs leurs activités consistent en une prise en charge de la malnutrition aiguë sévère et modérée en améliorant la qualité et l'accessibilité des soins et le traitement des pathologies prioritaires (diarrhée, paludisme, infections respiratoires...) qui ont une interaction évidente avec la malnutrition. Parallèlement, Alerte Santé réhabilite des infrastructures d'accès à l'eau et d'assainissement au niveau des centres de santé et diffusent des bonnes pratiques d'hygiène au sein des communautés afin d'améliorer la santé des enfants pour prévenir la malnutrition.

#### **↳ ACTED**

C'est une ONG humanitaire, Elle met en œuvre un programme d'urgence (distribution des denrées alimentaires de première nécessité) pour contribuer à répondre aux besoins des populations affectées par des crises alimentaires et nutritionnelles. En partenariat avec le PAM, ACTED assure la distribution des coupons aux ménages vulnérables qui s'approvisionnent auprès des fournisseurs agréés qui assistent à des foires alimentaires organisées à cet effet. Dans le domaine de l'hygiène et assainissement, ACTED bénéficie d'un appui de l'UNICEF à travers la distribution de l'eau de javel et récipients pour eau à certains ménages ciblés.

Progressivement, ACTED est entrain de faire une transition de l'urgence vers le développement en proposant aux populations des activités de production afin de diversifier leurs sources de revenus. Cette action est réalisée en partenariat avec la FAO qui soutient les ménages vulnérables en petit matériels aratoires (houes) et en intrants agricoles. ACTED développé également les activités génératrices des revenus, le reboisement des Ouadis à travers son volet environnement, des activités de l'élevage et de la conscientisation collective. En fin, elle œuvre pour la prévention, la gestion de la catastrophe naturelle et la résilience.

#### **↳ Le PANG**

C'est un projet d'aménagement de 1000 hectares de Ngouri et financé sur un prêt obtenu auprès de la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique. Démarré en 2003, le projet est en cours de réalisation. Ses actions s'articulent autour de l'aménagement des

polders et la mise en place de système d'exhaure de l'eau au profit de la population du canton. A ce jour, la majorité des Ouadis aménagés dans le canton ne sont pas mise en valeur.

#### ↳ **Le PNSA**

C'est un programme qui intervient dans le domaine agricole en mettant à la disposition des populations des matériels de labour, notamment les tracteurs à des prix subventionnés. En plus, il appuie les groupements organisés en les dotant d'un kit composé d'un forage d'eau, d'une motopompe et accessoires, des matériels aratoires et d'intrants contre un versement numéraire.

#### ↳ **Société de Développement du Lac (SODELAC)**

La SODELAC, Société de Développement du Lac, est une société anonyme créée le 05 Août 1967 par Ordonnance n°22/PR/DPD en remplacement de SEMABLE (Secteur d'Expérimentation et de Modernisation agricole du Blé). La SODELAC bénéficie d'une assistance technique et financière du Gouvernement et des Bailleurs de fonds.

Le personnel technique qui intervient dans le canton est composé d'un chef de zone et d'un agent vulgarisateur. Sa mission dans le canton consiste à :

- appuyer les organisations villageoises et paysannes ;
- la création des groupements villageois ;
- l'assainissement et la structuration des groupements existants ;
- suivi et l'appui conseils aux groupements ;
- l'appui, le suivi des activités de crédits et la formation des agents

### **1.2.5.2. Les services déconcentrés de l'Etat**

Il représente l'un des cantons le plus rapproché des services déconcentrés de l'Etat compte tenu de sa position géographique de sous-préfecture chef lieu du département de Wayi.

#### ↳ **Poste d'élevage**

Le poste vétérinaire est logé à Ngouri, chef lieu du département. Les ressources humaines intervenant dans le canton se résument à 1 agent vaccinateur bénévole. Cet agent reçoit un appui de la part du chef de secteur en cas de besoin.

#### ↳ **Inspection forestière**

C'est un service dont le personnel est composé de : 1 inspecteur forestier et d'un adjoint, 1 chef de cantonnement forestier et 1 un chef de poste forestier basé à Ngouri,

#### ↳ **Education nationale**

Le personnel enseignant déployé dans le canton est composé de 13 instituteurs formés et de 29 maîtres communautaires. Ce personnel enseignant reçoit comme les autres cantons du département, l'encadrement d'un inspecteur départemental, 2 inspecteurs de base et un responsable d'alphabétisation.

#### ↳ **Santé publique**

Le service sanitaire dans le canton est assuré par 9 ATS et 9 agents bénévoles.

## **1.2.6. Les infrastructures**

#### ↳ **Infrastructures agricoles**

En termes d'espace agricole, 32 hectares sont aménagés et dotés de systèmes d'exhaure d'eau dans le canton. Ce dispositif est réalisé par le projet d'aménagement de 1000 hectares de Ngouri (PANG) financé sur prêt de la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA). Démarré en 2003, le projet est en cours de réalisation.

Selon le document du projet, les charges (carburant, encadrement, semences) nécessaires pour la première année d'exploitation devraient être supporté par le projet. Les redevances payées par les exploitants doivent constituer un fonds de roulement à partir du quel les organisations de producteurs pourraient afin d'assurer durablement la mise en œuvre des espaces aménagés.

### ↳ Infrastructure d'élevage

Les infrastructures d'élevage et de l'hydraulique du canton sont basées à Ngouri et réparties comme suit : Un parc de vaccination, un logement des personnels et un bureau. Ce canton dispose deux puits pastoraux. Un puits fonctionnel a Kourno Toullo et l'autre non fonctionnel à Kanikatia.

### ↳ Les infrastructures éducatives

L'enseignement élémentaire de base bénéficie d'un dispositif éducatif composé de 18 écoles primaires publiques francophones et 1 collège.

**Tableau 5** : Ecoles, effectifs scolaires du canton Dibinintchi

Village	Infrastructures/Salles de classe				Effectif des élèves			Enseignants		Forage
	Ecoles	Dur	Poto poto	Hangar	Garçons	Filles	Total	Qualifiés	Maître communautaire	
Dibinintchi	1	3	0	0	145	58	203	1	2	1
Rorom	1	0	1	0	36	24	60	1	1	1
Yiri	1	3	0	0	28	40	68	0	1	1
Ndjitoua	1	0	1	0	57	46	103	1	1	0
Issari	1	0	1	0	106	101	207	1	2	1
Zingui	1	1	0	0	78	34	112	1	2	1
Aringa	1	2	0	0	56	49	105	1	1	0
Galla Birra	1	1	0	0	104	67	171	1	2	1
Madem	1	0	1	0	96	51	147	1	2	1
Kournotoulo	1	0	1	0	55	24	79	0	1	0
Loura	1	0	1	1	48	21	69	0	2	1
Foltchia	1	0	1	1	43	63	106	0	2	0
Ouna 1	1	0	1	1	58	53	111	1	2	0
Fitra	1	0	1	0	71	48	119	1	1	0
Galla batri	1	0	1	0	42	38	80	0	1	0
Bakale	1	0	1	0	114	86	200	1	1	0
KoulfouMada ri	1	0	1	0	56	48	104	0	1	0
KoulfouLayari	1	0	1	0	51	32	83	1	1	0
Sangada	1	0	1	0	40	50	90	0	1	0
Ouna 2	1	0	0	1	70	50	120	0	1	0
Ngoudoki	1	0	0	1	94	81	175	1	1	0
Souya	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Collège	1	-	-	-	80	4	84	6	0	0
<b>Total</b>	<b>23</b>	<b>10</b>	<b>14</b>	<b>4</b>	<b>1434</b>	<b>987</b>	<b>2417</b>	<b>19</b>	<b>29</b>	<b>8</b>

### Le recapitulatif du tableau

Effectif : 2417, salle de classe 28 pour 22 écoles

Garçon : 1 434 soit 59,32% et Fille : 984 soit 40,70%, 48 enseignants dont 29 Maitres communautaires et 18 qualifiés. Pour 23 écoles, il n'ya que 8 forages.

**Source** : Inspection de l'Enseignement de Base de N'gouri

La majorité des infrastructures scolaires sont construites en matériau non durable.

**Photos 1:** Ecole de Ouna, salle de classe en hangar / canton Dibinintchi



Sources : Projet Wayi

#### ↳ **Infrastructures sanitaires**

Sur le plan sanitaire le canton dispose de 9 centres de santé Dibinintchi, Yiri, zingui, GallaBirra, Madem, KournoToullo, GallaBatri, Kouloukoya et à Souya. Il est à noter que la plupart (06) de ces centres de santé sont construits en matériaux non durables. Ces centres de santé disposent chacun d'un comité de gestion ou COSAN et d'un infirmier. Il faut signaler aussi qu'un projet de création d'un centre de santé est formulé dans le village Bakalé.

**Tableau 6** : infrastructures sanitaires dans le canton Dibinintchi

Village	Centre de santé	Etat des locaux	Personnel		Forage
			Infirmier	Non qualifiés (garçon de salle)	
Dibinintchi	1	Bâtiment en dur	1	1	1
Yiri	1	Bâtiment en potopoto	1	1	0
Zingui	1	Bâtiment en potopoto	1	1	1
Galla Birra	1	Bâtiment en potopoto	1	1	0
Madem	1	Bâtiment en potopoto	1	1	0
KournoToullo	1	Bâtiment en potopoto	1	1	0
Galla Batri	1	Bâtiment en potopoto	1	1	0
Kouloukoya	1	Bâtiment en potopoto	1	1	0
Souya	1	Bâtiment en dur	1	1	0
<b>Total</b>	<b>8</b>		<b>8</b>	<b>8</b>	<b>2</b>

**Recapitulatif du Tableau**

Nombre de centre de sante : 9

Construction en dure : 2

Construction en potopoto : 7

Nombre de personnel : 18 dont 9 qualifiés et 9 non qualifiés

**Source** : District sanitaire de Ngouri.

La plupart de ces centres de santé sont construit en matériaux non durables. Ils disposent chacun d'un comité de gestion ou COSAN.

**Photos 2** : Centre de santé de Yiri



Source : Projet Wayi

### ↳ Installations hydrauliques villageoises

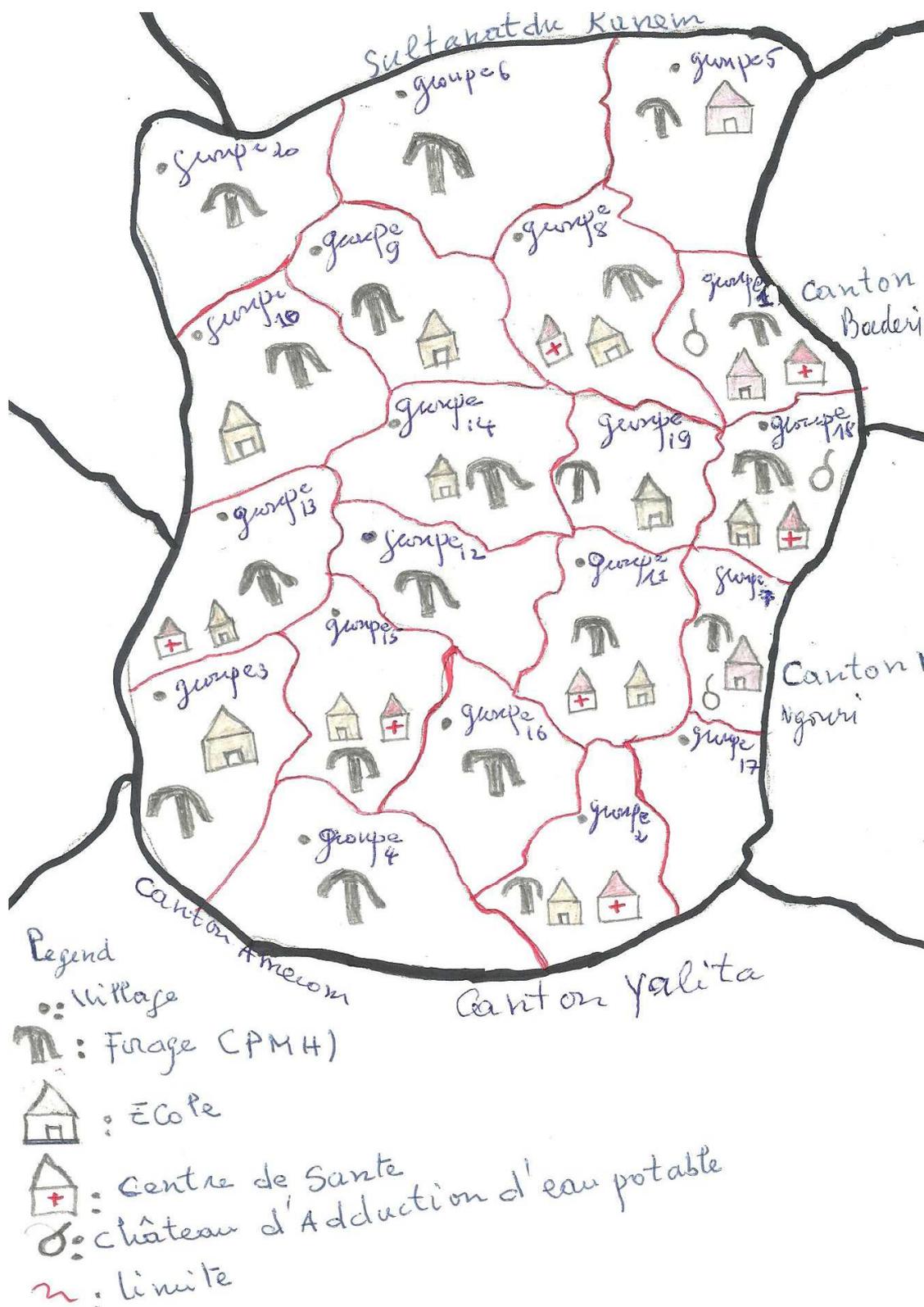
Le besoin en eau potable de la population est assuré par l'existence de 2 forages dotés de château d'eau (Dibinentchi) et 293 puits de forage équipés de pompe à motricité humaine. L'ensemble de ce dispositif permet de couvrir le besoin en eau d'environ 39916 habitants.

Les points d'eau existants n'ont pas un comité de gestion. Ce qui fait que certains forages ne sont pas fonctionnels et nécessitent la réhabilitation.

### ↳ L'infrastructure routière

Concernant les infrastructures routières, le canton est traversé par deux pistes aménagées, du coté Nord, il est traversé par la pistedeNgouri-Bol qui va de l'Est à l'Ouest, du coté Sud, il est traversé par la piste aménagéesdeNgouri-Amerom qui va également de Nord au Sud.

**Figure 3 :** Localisation des infrastructures socio-sanitaires et éducatives du canton



Source : Schémas réalisé pendant l'assemblée générale de diagnostic participatif

## 1.3. ACTIVITES ECONOMIQUES

### 1.3.1. Agriculture

L'agriculture constitue la base des activités économique du canton.

L'agriculture sur les dunes de sable est réservée essentiellement pour la culture mil penicillaire et niébé. Le rendement du mil penicillaire à l'hectare est en général faible (en moyenne 300 kg) compte tenue de la pauvreté des sols.

Vu le caractère aléatoires des pluies, certains paysans optent pour le semis à sec afin de bénéficier les premières pluies. Cette pratique se fait en fin mai ou début juin.

Il existe un nombre important des Ouadis fertiles dans le canton. L'agriculture dans les Ouadis se rapporte essentiellement au maraichage mais l'on y trouve des cultures pluviales telles que les céréales. On dénombre plusieurs Ouadis aménagés de manière traditionnelle mais aussi environ 80 hectares des Ouadis et polders aménagés dans le cadre du projet 1000 hectares de Ngouri.

De manière générale ces Ouadis offrent un atout favorable à trois campagnes de récolte qui se succèdent de la manière suivante :

- ↪ campagne pluviale qui s'étale de fin juin à fin octobre. Les principales cultures concernées sont le mil penicillaire, le niébé, le maïs et divers légumes.
- ↪ campagne de contre saison froide, de novembre à février. Cette campagne est favorable à la production du blé, de la pomme de terre et des cultures maraîchères, alors que le maïs peut être cultivé pendant tout le temps mais toutefois la campagne pluviale ;
- ↪ campagne de contre saison chaude (de mars à juin), la période froide étant favorable à la production du blé, de la pomme de terre et des cultures maraîchères, alors que le maïs peut être cultivé pendant tout le temps mais toutefois la campagne pluviale et la campagne de contre saison chaude sont les périodes les plus propices.

La pratique de plusieurs campagnes par an, est un facteur positif pour assurer la sécurité alimentaire des populations. Cependant les problèmes auxquels l'agriculture est confrontée sont entre autres : l'insuffisance des matériels agricoles, les attaques des ennemis de cultures, la mauvaise répartition pluviométrique, la pauvreté des sols et l'insuffisance dans l'encadrement des producteurs.

Cette situation a pour conséquence l'exode rural d'où la réduction de la main d'œuvre pourtant précieuse pour soutenir et développer les activités agricoles. Cela se traduit par la baisse de la production agricole, l'insécurité alimentaire qui exposent ainsi la population à la sous alimentation et les enfants à la malnutrition.

### 1.3.2. Élevage

L'élevage est l'un des secteurs importants après l'agriculture dans le canton. La population autochtone pratique l'élevage des bovins, des camelins, des caprins, des ovins et de la volaille. Cet élevage constitue une source importante dans les économies des ménages qui le pratique. L'élevage des équidés est pratiqué essentiellement pour assurer le transport. L'élevage de bovin et de camelin constituent un élevage contemplatif. L'élevage pratiqué est de type extensif. Compte tenu de l'insuffisance des pâturages en saison sèche et du manque d'eau, certains éleveurs sont dans l'obligation de pratiquer la transhumance vers les îles du lac Tchad. Cette pratique entraîne des pertes d'animaux et des conflits entre agriculteurs-éleveurs et/ou éleveurs-éleveurs qui se soldent par moment par des morts d'hommes.

On note par ailleurs, de façon périodique, la présence des éleveurs nomades et des transhumants qui viennent séjourner autour de certains villages du canton entre les mois de juillet à octobre.

Le canton dispose d'un poste vétérinaire peu opérationnel car l'accès aux produits reste très limité à cause de l'insuffisance, voire l'inexistence des produits de qualité. En cas de besoin, les éleveurs font recours aux « docteurs choukou ». Le secteur vétérinaire à travers des campagnes périodiques de vaccination contribue à la prévention de certaines épizooties mais uniquement orientées vers le gros bétail.

Outre les problèmes cités ci-dessus, il faut souligner que l'insuffisance de l'encadrement et le peu esprit d'ouverture des éleveurs constituent une des contraintes au développement du secteur de l'élevage.

### **1.3.3 Commerce**

Le commerce dans le canton Dibinentchi est caractérisé par des activités qui s'organisent autour de la vente des produits artisanaux, l'achat et la revente des produits agricoles issus des polders du Lac, les animaux sur pied, les produits manufacturés, etc. Le marché hebdomadaire du canton constitue le lieu par excellence pour les échanges de ces produits. Ce marché se tient régulièrement tous les jeudis à Dibinentchi. Cependant, la population rencontre d'énormes difficultés liées à la position extrême (nord) de ce marché où la plus part des villages se trouvent à l'Est, l'ouest, sud et le centre du canton. A cela s'ajoutent le mauvais état des pistes rendant difficile les échanges, l'insuffisance des moyens de transport appropriés.

On note la présence des spéculateurs qui réalisent des stocks importants des denrées alimentaires pendant la bonne période de l'année et les revendent à la population durant le moment de soudure à des prix exorbitants.

De manière générale, l'exercice commercial dans le canton se fait de manière informelle : rares sont les commerçants qui disposent des documents administratifs leur permettant d'exercer légalement. Ceci constitue un manque à gagner pour le canton.

Aussi, l'absence des structures de micro finance ne favorise pas l'éclosion de ce secteur.

### **1.3.5 Artisanat**

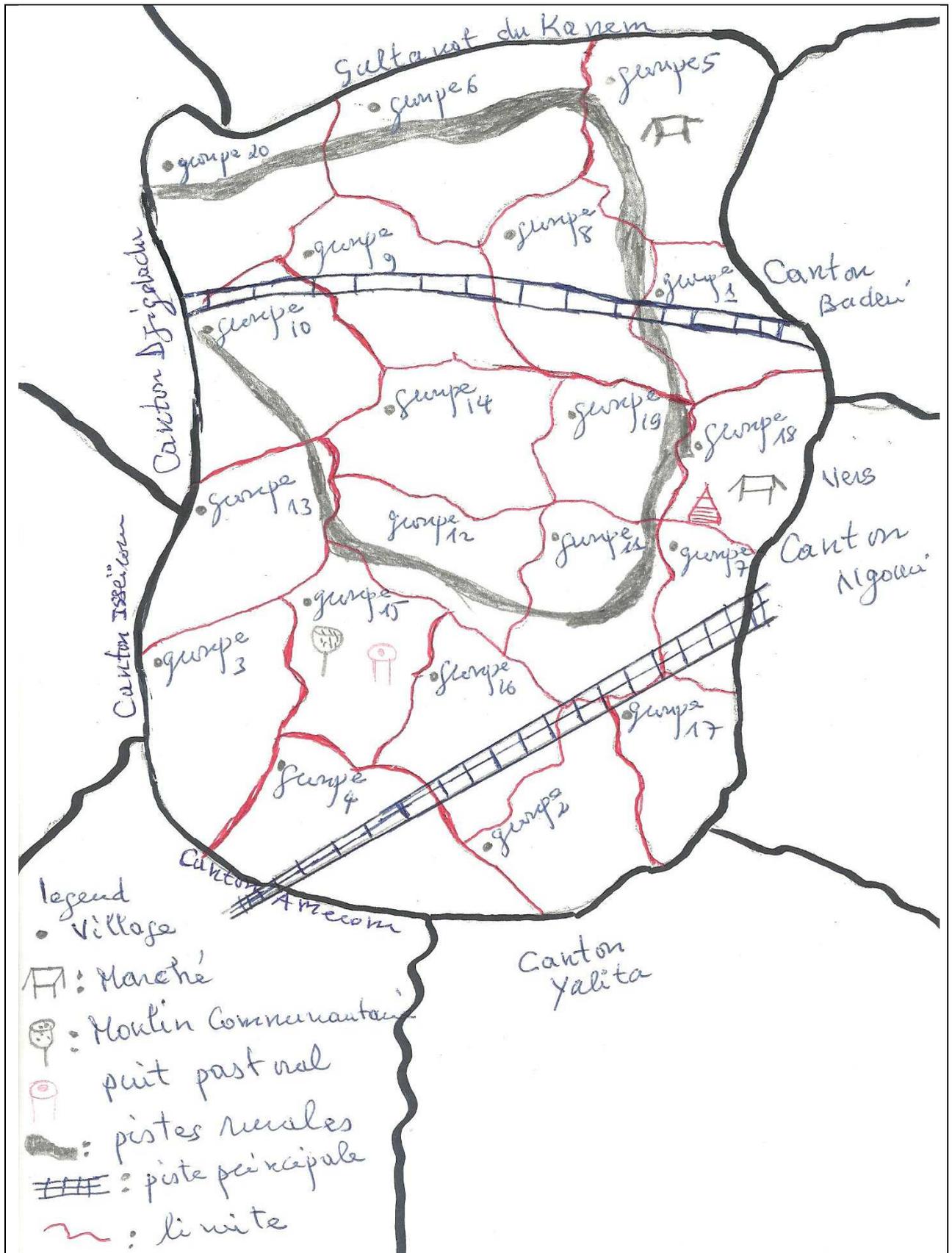
Ce secteur est très peu développé dans le canton. Les activités artisanales se concentrent autour de la forge, la poterie, la vannerie, la menuiserie, la maçonnerie, la cordonnerie, le tressage, etc. Cette activité ne parvient pas à prospérer localement car le marché ne permet pas d'écouler significativement les produits fabriqués. Cependant du fait des mauvaises pratiques de la population dans la gestion des ressources naturelles, certaines matières premières tendent à disparaître.

**Photos 3 et 4 : Artisans forgerons à Dibinintchi**



Source : projet Wayi

**Figure 4 :** Localisation des principales infrastructures économiques dans le canton



## II. DIAGNOSTIC PARTICIPATIF DU CANTON DIBININTCHI ET OPTIONS DE DEVELOPPEMENT PAR DOMAINE

### 2.1. AGRICULTURE, ELEVAGE

#### 2.1.1 Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Faiblesse production agricole	Tous les villages du canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible niveau d'équipement et d'accès aux intrants agricoles</li> <li>- Insuffisance d'encadrement en techniques agricoles</li> <li>- Pauvreté des sols</li> <li>- Présence des ennemis des cultures</li> <li>- Ensablement des ouadis</li> <li>- Faible et mauvaise répartition pluviométrique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Famine</li> <li>- Sous alimentation</li> <li>- Malnutrition des enfants</li> <li>- Faiblesse des revenus des ménages</li> <li>- Exode rural</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence des ouadis</li> <li>- Existence des structures d'appui au développement</li> <li>- L'engouement de la population à s'investir dans l'agriculture</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Former les producteurs aux techniques de production agricoles</li> <li>- Renforcer le niveau d'équipement agricole des producteurs</li> <li>- Protéger, aménager et mettre en valeur les ouadis</li> </ul>
Insuffisance de pâturage pour le bétail	A l'échelle cantonale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance pluviométrique</li> <li>- Surpâturage</li> <li>- Faible niveau encadrement des éleveurs</li> <li>- Pauvreté des sols</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amaigrissement des animaux</li> <li>- Baisse de production et de la reproduction</li> <li>- Diminution du cheptel</li> <li>- Baisse du prix des têtes de bétail sur le marché</li> <li>- Déplacement massive des animaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cheptel disponible et rustiques</li> <li>- Engouement de la population à pratiquer l'élevage</li> <li>- Existence des structures d'appui au développement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Susciter la création de périmètre pilote pastoral pour la gestion du pâturage</li> </ul>

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Insuffisante d'eau pour les animaux en saison sèche		<ul style="list-style-type: none"> <li>– Nombre insuffisant de points d'eau</li> <li>– Assèchement précoce des mares</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Conflit sociaux autour des points d'eau</li> <li>– Déplacement sur de longues distances à la recherche l'eau</li> <li>– Perte des animaux au cours des déplacements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Nappe phréatique peu profonde surtout dans les ouadis</li> <li>– Existence de mares</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Renforcer les points d'eau pastoraux existant</li> <li>– Aménager les mares</li> </ul>
Maladie des animaux fréquents		<ul style="list-style-type: none"> <li>– inorganisation des éleveurs</li> <li>– Absence de vaccination périodique</li> <li>– Difficultés d'accès aux produits vétérinaires de qualité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Perte des animaux</li> <li>– Baisse de revenus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Cheptel disponible et rustique</li> <li>– Existence des structures d'appui au développement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Organiser et former les éleveurs</li> </ul>

## 2.1.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Faible de la production agricole	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Existence des ouadis</li> <li>– Existence des structures d'appui au développement</li> <li>– L'engouement de la population à s'investir dans l'agriculture</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Renforcement des capacités des producteurs en techniques de production agricole.</li> <li>– Diversification de la production agricole</li> <li>– Renforcement du niveau d'équipement des producteurs et diversification de la production agricole</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Augmenter la production agricole</li> </ul>
Insuffisance en pâturage pendant la saison sèche	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Cheptel disponible et rustiques</li> <li>– Engouement de la population à pratiquer l'élevage</li> <li>– Existence des structures d'appui au développement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Diversification des sources d'accès à l'alimentation pour les bétails</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Augmenter la disponibilité en eau et aliments pour les bétails</li> </ul>
Insuffisante d'eau pour les gros et petit ruminants en saison sèche	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Nappe phréatique peu profonde surtout dans les ouadis</li> <li>– Existence de mares temporaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Diversification des sources d'accès à l'eau pour le bétail</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Couvrir le besoin en eau des gros et petits ruminants</li> </ul>
Maladie des animaux fréquents	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Engouement de la population à s'investir dans l'élevage</li> <li>– Cheptel disponible et rustique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Renforcement du dispositif de prévention des épizooties et de soin des animaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Améliorer la santé animale par une meilleure couverture sanitaire</li> <li>–</li> </ul>

– Existence des structures d'appui au développement

## 2.2. GESTION DES RESSOURCES NATURELLES (GRN) ET TOURISME

### 2.2.1 Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Disparition de certaines espèces végétales et fauniques	Tous les villages du canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Coupe abusive des arbres</li> <li>– Faible pluviométrie</li> <li>– Inorganisation des populations</li> <li>– Avancée du désert</li> <li>– Braconnage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Perte de patrimoine écologique du canton</li> <li>– Baisse de la biodiversité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Existence de certaines espèces fauniques adaptées au milieu</li> <li>– Existence d'une inspection forestière départementale</li> <li>– Existence des structures d'appui au développement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Promouvoir une politique communautaire de gestion des ressources naturelles</li> <li>– Sensibiliser les populations</li> </ul>
Ensablement d'Ouadis	Tous les villages du canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Erosion hydrique et éolienne</li> <li>– Coupe non contrôlée des arbres</li> <li>– Faible pluviométrie et/ou mauvaise répartition</li> <li>– Inorganisation des populations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Réduction des superficies cultivables</li> <li>– Baisse de la production agricole</li> <li>– Sous alimentation de la population et malnutrition des enfants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Disponibilité de la main d'œuvre</li> <li>– Existence d'une loi N° 14 définissant les principes généraux de la protection de l'environnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Protéger les ouadis contre l'ensablement</li> <li>– Sensibiliser et organiser les populations en technique de reboisement</li> </ul>

### 2.2.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Disparition de certaines espèces fauniques	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Existence d'une loi N° 14 définissant les principes généraux de la protection de l'environnement</li> <li>– Existence de sites propices au développement des espèces fauniques dans le canton</li> <li>– Disponibilité de la main d'œuvre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Développement d'un mécanisme de gestion durable des ressources naturelles à travers la préservation des espèces rares</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Assurer la protection des espèces sauvages du canton par la mise en œuvre des mesures légales</li> </ul>
Ensablement d'Ouadis	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Disponibilité de la main d'œuvre</li> <li>– Nappe phréatique peu profonde dans certains villages du canton</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Promouvoir des actions de protection et de préservation des ouadis</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Réduire l'ensablement des ouadis</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"><li>- Engouement de la population à pratiquer le maraîchage</li><li>- Existence d'une loi N° 14 définissant les principes généraux de la protection de l'environnement</li></ul>		
--	--	--	--

## 2.3 ECONOMIE

### 2.3.1 Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Faible revenus de la population	A l'échelle cantonale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible production agricole</li> <li>- Peu de diversification d'activités économiques</li> <li>- Inaccessibilité aux systèmes financiers</li> <li>- Absence d'idée entrepreneuriale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre élevé de personnes vulnérables</li> <li>- Exode rural</li> <li>- Difficulté d'accès aux systèmes financiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Engouement des populations pour mener les AGR</li> <li>- Environnement favorable pour le petit commerce</li> <li>- Marché hebdomadaire du canton placé sur un carrefour et un axe important partant de la capitale vers la frontière nigérienne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faciliter l'accès au micro crédit à la population</li> <li>- Promouvoir la diversification des activités productives et les activités génératrices de revenus</li> </ul>
Difficultés rencontrées dans la conduite des activités économiques	A l'échelle du canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Moyens de transport rudimentaires</li> <li>- Marché non aménagé</li> <li>- Absence de pistes rurales</li> <li>- Accès difficile aux fonds pour le commerce</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mévente de produits en saison des pluies</li> <li>- Faible diversification des produits sur le marché</li> <li>- Faible fréquentation du marché hebdomadaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le marché hebdomadaire existe</li> <li>- Engouement de la population à faire le commerce</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construire les infrastructures et équipements d'appui à la production</li> <li>- Faciliter l'accès aux systèmes financiers</li> <li>- Renforcer les capacités de la population sur le plan entrepreneurial</li> </ul>

## 2.3.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Faible revenu des populations	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Engouement des populations pour mener les AGR</li> <li>- Existence des produits locaux pour développer le petit commerce</li> <li>- Présence d'un marché hebdomadaire dynamique et placé sur un axe stratégique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement des populations dans leurs initiatives et leurs capacités de gestion efficace des activités productives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmenter le revenu des populations</li> </ul>
Difficultés rencontrées dans la conduite des activités économiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le marché hebdomadaire existe</li> <li>- Engouement de la population à faire le commerce</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement en infrastructures et équipements d'appui à la production économique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer les conditions d'échanges commerciales</li> </ul>

## 2.4. SANTE -EAU POTABLE-ASSAINISSEMENT

### 2.4.1 Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Faible accès des populations aux soins de santé	Tous les villages du canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Eloignement des centres de santé</li> <li>- insuffisance en personnel de santé qualifié.</li> <li>- Faible fréquentation des centres de santé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Perte de vie humaine considérable</li> <li>- Recours aux faux médicaments,</li> <li>- Pratique de soins traditionnels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence des centres santés dans le canton ;</li> <li>- Existence d'un district sanitaire à Ngouri.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer des centres santés ;</li> <li>- Construire des infrastructures et équiper les centres santé.</li> <li>- Renforcer les capacités du personnel de santé</li> </ul>
Faible accès des populations du canton à l'eau potable	A l'échelle cantonale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de forages dans le canton réduit et mal réparti</li> <li>- Pas d'entretien de forages existants</li> <li>- Insuffisance d'artisans réparateurs des PMH dans le canton</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Consommation des eaux de mares et des puits ouverts</li> <li>- Augmentation de cas de Maladies diarrhéiques</li> <li>- Taux élevé de mortalité chez les jeunes enfants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nappe Phréatique peu profonde dans certains villages</li> <li>- Présence d'artisans réparateurs privés de forage dans la sous-préfecture</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Doter les villages de points d'eau potable</li> <li>- Structurer et organiser les populations en matière de maîtrise d'ouvrage hydraulique</li> </ul>

			- Perte de temps chez les femmes à la recherche de l'eau potable		
--	--	--	--	--	--

## 2.4.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Faible accès des populations aux soins de santé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Politique nationale en faveur de la santé pour tous</li> <li>- Les centres de santé existent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement du système sanitaire du canton par une amélioration des infrastructures et d'un personnel qualifié</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer la couverture sanitaire dans le canton</li> </ul>
Faible accès des populations du canton à l'eau potable	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nappe Phréatique peu profonde dans certains villages</li> <li>- Contribution locale disponible</li> <li>- Présence d'artisans réparateurs de forages dans la sous-préfecture</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement du dispositif de distribution de l'eau potable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmenter l'accès des populations à l'eau potable</li> </ul>

## 2.5 EDUCATION-JEUNESSE-CULTURE-SPORT

### 2.5.1 Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Sous scolarisation des enfants	Echelle Canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ignorance des parents</li> <li>- Pesanteurs socioculturelles basé sur les origines</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analphabétisme</li> <li>- Ignorance de la population</li> <li>- Vagabondage</li> <li>- exode</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombreux enfants en âge de la scolarisation</li> <li>- Existence des écoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser les parents</li> </ul>
Déperdition scolaire élevé dans les écoles primaires	A l'échelle cantonale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre élevé d'analphabètes dans le canton</li> <li>- Mariage précoce chez les jeunes filles</li> <li>- Oisiveté et délinquance en forte augmentation</li> <li>- Pesanteurs socioculturelles</li> <li>- Absence de cantine</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Désintéressement des parents à la scolarisation de leurs progénitures</li> <li>- Consommation abusive de stupéfiant (Tramazol) par les jeunes du canton</li> <li>- Baisse de taux de fréquentation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de cadres et députés du département qui peuvent impulser l'amélioration du système éducatif</li> <li>- Existence d'un nombre d'enfants à l'âge de scolarisation</li> <li>- Existence d'un service</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser des campagnes de sensibilisations à l'endroit des parents inciter qu'ils soient à mesure d'appuyer l'éducation de leurs enfants</li> <li>- Lutter contre les pesanteurs</li> </ul>

		scolaire		déconcentré en charge de l'éducation	socioculturelles par des campagnes de sensibilisation auprès des parents et des chefs religieux
Mauvaises conditions d'enseignement et d'étude dans les écoles primaires		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance en enseignants qualifiés</li> <li>- Insuffisance en manuel scolaire et matériel didactique</li> <li>- Infrastructures en matériaux non durable</li> <li>- Accès difficile aux mobiliers et manuels didactiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inachèvement des programmes scolaires</li> <li>- Baisse de niveau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'une politique nationale en faveur de l'éducation</li> <li>- Nombreux enfants en âge de la scolarisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recruter et former les maîtres communautaires</li> <li>- Construire des infrastructures scolaires</li> <li>- Renforcer les infrastructures et équipements scolaires existants</li> </ul>

## 2.5.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Sous scolarisation des enfants dans le canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prise de conscience de certains villages sur l'importance et l'utilité de l'école</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'un canal d'information sur l'école accessible par tous</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmenter le nombre d'enfant scolarisé dans le canton</li> </ul>
Déperdition scolaire élevé dans les écoles primaires du canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombreux enfants en âge de la scolarisation</li> <li>- Existence des écoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation et accompagnement des parents en faveur de l'enseignement primaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmenter le taux de fréquentation des filles et des garçons dans les écoles primaires</li> </ul>
Mauvaises conditions d'enseignement et d'étude dans les écoles primaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'une politique nationale en faveur de l'éducation</li> <li>- Nombreux enfants en âge de la scolarisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement du système éducatif à travers le nombre d'infrastructures, des manuels didactiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer la qualité de l'enseignement et d'étude dans les écoles primaires</li> </ul>

## 2.6. AFFAIRE SOCIALES -GENRE

### 2.6.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Marginalisation des femmes et des groupes défavorisés	A l'échelle du canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Très faible niveau d'instruction</li> <li>- Inaccessibilité aux systèmes financiers</li> <li>- Pesanteurs socio culturels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sous information sur les possibilités d'appui des partenaires techniques et financiers</li> <li>- Faible niveau de revenu</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de l'école</li> <li>- Existence des structures d'appui au développement</li> <li>- Le secteur d'alphabétisation existe à Ngouri</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Structurer et renforcer les capacités techniques des femmes et autres groupes défavorisés</li> <li>- Appuyer les initiatives porteuses des groupes défavorisés</li> </ul>
Malnutrition des enfants	A l'échelle du canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapprochement des naissances</li> <li>- Faible accès à une alimentation équilibrée</li> <li>- Ignorance</li> <li>- analphabétisme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maladie et souffrance des parents</li> <li>- Décès des enfants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les centres de santé existent</li> <li>- Le secteur d'alphabétisation existe à Ngouri</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser les hommes et les femmes</li> <li>- Enseigner le planning familial</li> <li>- Alphabétiser les femmes</li> </ul>

### 2.6.2. Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Marginalisation des femmes plus particulièrement les défavorisés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence des structures d'appui au développement</li> <li>- Le secteur d'alphabétisation existe à Ngouri</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promotion du statut et du pouvoir de décision des jeunes, des femmes et des autres groupes défavorisés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amener les populations à participer équitablement aux activités de développement</li> </ul>
Malnutrition des enfants	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les centres de santé existent</li> <li>- Le secteur d'alphabétisation existe à Ngouri</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement et mise en place d'un dispositif d'information, éducation et de communication sur la lutte contre la malnutrition</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réduire la malnutrition chez les enfants</li> </ul>

## 2.7. GOUVERNANCE-SECURITE-PAIX

### 2.7.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Manque de dynamisme des organisations de producteurs	A l'échelle du canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible niveau d'encadrement</li> <li>- Faible capacité d'autofinancement des</li> <li>- Ignorance</li> <li>- Analphabétisme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Méconnaissance et confusion de rôle des membres des organisations</li> <li>- Faible capacité technique et managériale</li> <li>- Faible capacité de mobilisation des ressources internes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence d'une structure permanente d'encadrement des producteurs, la SODELAC</li> <li>- Présence des partenaires d'appui au développement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Former les membres des OP</li> <li>- Subventionner de manière dégressive le fonctionnement OP</li> <li>- Appuyer les initiatives porteuses des organisations de producteurs</li> </ul>
Peu de transparence dans la gestion des ressources au sein des organisations de producteurs	A l'échelle du canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mauvaises gestion des ressources communes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mésentente et dislocation des OP</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les OP existent</li> <li>- Présence des partenaires d'appui au développement</li> <li>- Présence d'une structure permanente d'encadrement des producteurs, la SODELAC</li> </ul>	Promouvoir une gestion démocratique des ressources au sein des organisations de producteurs

### 2.7.2. Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Faiblesse des organisations de producteurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence d'une structure permanente d'encadrement des producteurs, la SODELAC</li> <li>- Les OP existent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement des capacités des organisations dans leurs fonctionnements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dynamiser le fonctionnement et les activités des organisations de producteurs</li> </ul>
Peu de transparence dans la gestion des ressources au sein des organisations de producteurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les OP existent</li> <li>- Présence d'une structure permanente d'encadrement des producteurs, la SODELAC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Instauration d'une bonne gestion efficace, démocratique et transparente au sein des organisations de producteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rendre transparente la gestion des ressources des organisations de producteurs</li> </ul>

## 2.8. SYNTHÈSE DE DIAGNOSTIC DU CANTON DIBININTCHI

Le diagnostic des conditions de vie et les besoins des populations du canton Dibinintchi donne un aperçu sur la problématique de son développement. Les résultats du diagnostic participatif présentent un état des lieux peu satisfaisant présenté par domaine ci-dessous :

### ↳ **Domaine agriculture et élevage**

L'agriculture avec l'élevage, constituent la base de l'économie du canton Dibinintchi. Un peu plus de 95% de la population vivent de ce secteur d'activités auxquelles s'ajoute l'artisanat. Cependant, bien que le canton dispose d'un potentiel agricole (ouadis, polder aménagé, faible profondeur de la nappe phréatique, etc..), il ne parvient pas à assurer une sécurité alimentaire. Cette situation résulte :

- du faible niveau d'organisation et d'encadrement des agropasteurs ;
- de la présence récurrente des épizooties et des ennemis de cultures ;
- du fait de la faible et mauvaise répartition des pluies ;
- de la réduction des terres de culture ;
- du faible niveau d'équipement en matériels agropastoraux ;
- de l'inaccessibilité réduite aux intrants ;

### ↳ **Domaine environnement et gestion des ressources naturelles**

L'environnement physique est très dégradé, confronté aux phénomènes de changement climatique et de l'avancée du désert. Les ressources naturelles existantes font l'objet d'une pression de la population face aux besoins de plus en plus croissants. Cette situation traduit :

- La méconnaissance des textes et loi régissant la bonne utilisation des ressources naturelles ;
- L'absence de règles consensuelles pour la gestion rationnelle et durable des ressources naturelles ;
- Les mauvaises pratiques agropastorales mises en œuvre par la population ;

### ↳ **Domaine économie**

L'économie du canton dépend fortement des productions issues de l'agriculture, l'élevage et de l'artisanat. Cependant sa dynamisation est handicapé par :

- L'absence d'infrastructures économiques et marchandes ;
- L'absence d'idée entrepreneuriale ;
- L'enclavement de certains villages
- Une faible capacité organisationnelle et de gestion des acteurs ;

### ↳ **Domaine santé, eau potable et assainissement**

L'accès des populations à un soin de qualité, à l'eau potable et à l'assainissement est réduit. Le diagnostic a permis de relever des contraintes liées à :

- La qualité des infrastructures non conforme aux normes sanitaires ;
- L'insuffisance en personnel soignant qualifié dans les centres de santé ;
- Une insuffisance et une mauvaise répartition des installations hydrauliques ;
- L'absence d'installations d'hygiène dans les ménages et lieux publics

### ↳ **Domaine éducation, Jeunesse, culture et sport**

Le diagnostic renseigne sur l'existence de 22 écoles réparties dans 22 villages avec un dispositif de 10 salles de classe en dur, 14 en potopoto et 4 en hangar permettant d'abriter un effectif de 2337 élèves de tous les cycles confondus. De manière globale, ce domaine souffre :

- D'un faible taux de fréquentation des enfants à l'école suite aux pesanteurs socio culturelles ;
- D'un environnement scolaire peu favorable pour un enseignement de qualité (salle de classe en hangar, insuffisance de tables bancs, absence de forage d'eau potable et de latrines au sein des établissements)
- D'un faible effectif du personnel enseignant dont certain faiblement qualifié ;
- De l'inexploitation du patrimoine culturel suite d'ignorance et des pesanteurs socio culturelles;

#### ↳ **Domaine affaires sociales et genre**

L'épanouissement chez les femmes et les autres groupes défavorisés entravé par :

- L'inaccessibilité aux informations et faible implication des femmes et autres personnes défavorisés aux actions de développement ;
- Un faible appui aux initiatives prometteuses ;
- Un faible niveau organisationnel ;
- L'analphabétisme

#### ↳ **Domaine gouvernance et paix**

Le canton peine à organiser et piloter son développement à cause de l'absence d'une structure locale de coordination légitime et dynamique. Les résultats du diagnostic révèlent que les associations et organisations existantes sont handicapées par :

- Une méconnaissance des règles élémentaires régissant le bon fonctionnement des organisations ;
- Une faible capacité technique et managériale ;
- Une faible capacité d'autofinancement ;
- Un niveau d'analphabétisme accru.

### III. SOMMAIRE DES GRANDS AXES DE DEVELOPPEMENT DES DIFFERENTS DOMAINES

Domaines	Problèmes majeurs	Axes prioritaires de développement	Projets retenus
<b>Agriculture, Elevage</b>	Faible production agro pastorale	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Renforcement du système d'appui à la production agropastorale</li> <li>– Sensibilisation et renforcement des capacités des agropasteurs</li> <li>– Promotion et diversification des sources d'alimentation des bétails</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Mise en exploitation des ouadis</li> <li>– Formation en techniques d'élevage intensif de gros ruminants</li> <li>– Construction de puits pastoral</li> <li>– Formation en techniques d'élevage intensif de petits ruminants</li> <li>– Formation en techniques culturelles</li> <li>– Installation de pharmacie vétérinaire communautaire</li> <li>– Formation des auxiliaires d'élevage</li> </ul>
<b>Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme</b>	Dégradation des ressources naturelles	Promotion de pratiques d'exploitation durables des ressources naturelles tout en préservant l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Organisation de séances d'ICE sur la nécessité de réduire l'avancée du désert et la protection de la faune</li> <li>– Installation d'une mini pépinière villageoise</li> <li>– Reboisement des terres dégradées</li> </ul>
<b>Economie</b>	Faible revenu des populations	Mise en place d'infrastructures économiques et marchandestout en renforçant les acteurs à l'esprit entrepreneurial	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Aménagement d'une aire d'abattage</li> <li>– Mise en place d'un système d'approvisionnement en intrants</li> <li>– Construction d'un magasin de stockage de céréales</li> </ul>
<b>Santé-Eau potable-Assainissement</b>	Faible accès des populations aux soins de santé de qualité	Renforcement des infrastructures, équipements et amélioration des services sanitaires dans le canton.	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Création d'un centre de santé</li> <li>– Construction et équipement de centres de santé</li> <li>– Dotation en personnel qualifié</li> <li>– Installation de forage équipé de PMH</li> <li>– Construction de latrine public</li> <li>– Formation en maîtrise d'ouvrage</li> <li>– Sensibilisation sur les enjeux de la fréquentation des centres de santé</li> </ul>
<b>Education-Jeunesse-Culture-Sport</b>	Mauvaises conditions d'études et d'enseignement dans les écoles primaires  Sous scolarisation des enfants	Renforcement en infrastructures, équipements scolaires et amélioration des conditions de l'enseignement.	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Création d'école</li> <li>– Construction et équipement de salle de classe</li> <li>– Construction d'une bibliothèque</li> <li>– Aménagement d'un terrain de football</li> <li>– Sensibilisation sur l'intérêt de l'école</li> <li>– Doter les écoles en forage</li> </ul>

Domaines	Problèmes majeurs	Axes prioritaires de développement	Projets retenus
	Déperdition scolaire élevé		
<b>Affaires sociales-Genre</b>	Faible épanouissement chez les femmes et d'autres groupes défavorisés	Promotion du statut et du pouvoir de décision des jeunes, des femmes et des autres groupes défavorisés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Installation de moulin</li> <li>- Formation en techniques de transformation de produits locaux</li> <li>- Formation sur l'intérêt de la complémentarité entre l'homme et la femme dans le ménage</li> <li>- Organisation des séances d'alphabétisation</li> </ul>
<b>Gouvernance-Paix –Sécurité</b>	Mauvaise gestion des biens communs	Promotion d'une gouvernance participative au sein des organisations du canton et de leurs moyens d'actions 'travers l'IEC	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diffusion du plan de développement local</li> <li>- Sensibilisation de la population sur l'intérêt de la mobilisation des ressources locales</li> <li>- Renforcement des capacités en techniques de gestion, managériales et à labonne gouvernance</li> </ul>

## IV. PROJETS D' ACTIONS ET D' INVESTISSEMENT DU CANTON DIBINENTCHI

### 4.1. Agriculture, Elevage

Titre du projet	Qté	Localisation	Promoteur	Coût unitaire en Fcfa	Disponibilité financière	Début probable
1. Mise en exploitation les ouadis	4	Ouadi Souya Ouadi Madem Ouadi Lorent 1 Ouadi Dibinintchi 1	CCD et CIVD	7 500.000	10%	Année 1
	3	Ouadi Bourra et Yournekewa ; Ouadi Riandi Ouadi Dibinintchi 2	CCD et CIVD	7.500000	10%	Année2
	3	Ouadi Fitra 2 Ouadi Motao Ouadi Ardari jusqu'à Kayewa	CCD et CIVD	7.500000	10%	Année3
2. Formation en techniques d'élevage intensif de gros et petits ruminants	15	Kanikatia	Groupement des éleveurs	7.500000	10%	Année1
		Kournotoullo	Groupement des éleveurs	7.500000	10%	
		Dibinintchi	Groupement des éleveurs	7.500 000	10%	
3. Construction de puits pastoral	5	Souya ; Fitra ; Riandi ; Zingui ; KoulfouMadari	CIVD	5.000000	10%	Année 1
		Karoua	CIVD	7.500000	10%	Année2
	1	Boura	CIVD	7.500 000	10%	Année3
	1	Youlilia	CIVD	7 500 000	10%	Année4
4. Formations en techniques culturales	3	Kedi Kedi ; Lourra ; Dibinintchi	CIVD ; Groupement de maraîchers	7.500 000	10%	Année1
	3	Groupement maraîchers de Ndjitoua ; Fitra et de Riandi	CIVD ; Groupement de maraîchers	750 000	10%	Année2
5. Installation de pharmacie vétérinaire	4	Kournotoullo	CCD	10 000 000	15%	Année1
6. Formation des auxiliaires vétérinaires	10	Kournotoullo ; Dibinintchi ; Soya ; Riandi ; Bourra	CCD	7.500 000	10%	Année1
<b>Sous-total1</b>				<b>212 250 000</b>		

## 4.2. Gestion des Ressources Naturelles (GRN)

Titre du projet	Qté	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Organisation de séances d'ICE sur la nécessité de réduire l'avancée du désert et la protection de la faune	18	18 groupes de villages du canton	CIVD	250 000	10%	Sur la durée du plan
2. Protéger les ouadis contre l'ensablement	4	OuadiSouya OuadiMadem Ouadi Lorent 1 OuadiDibinintchi 1	CCD et CIVD	2 000 000	10%	
	3	Ouadi Bourra et Yournekewa ; OuadiRiandi OuadiDibinintchi 2	CCD et CIVD	2 000 000	10%	
	3	OuadiFitra 2 OuadiMotao OuadiArdari jusqu'à Kayewa	CCD et CIVD	2 000 000	10%	
3. Installation d'une mini pépinière villageoise	6	Yiri ; Bourra ; Riandi ; Zingui ; Madem ; Dibinintchi 2	CIVD	1 500 000	Participation en main d'œuvre	Année 1
	5	Souya ; Fitra ; Goundoki ; Ndjitoua ; Lourra 2	CIVD	1 500 000	Participation en main d'œuvre	
	4	Karoua ; Aringa ; KoulfouMadari ; Dibinintchi 1	CIVD	1 500 000		
4. Reboisement des sites dégradés	170 sites	Dans 15 villages	CIVD			Année 2
<b>Sous-total 2</b>				<b>47 000 000</b>		

## 4.3. Economie

Titre du projet		Localisation	Promoteur	Coût unitaire en Fcfa	Disponibilité financière	Début probable
1. Aménagement d'une aire d'abattage	1	Dibinintchi	CCD	22.830.000	10%	Année 1
2. Mise en place d'une organisation	1	Dibinintchi	Groupement Djinené	3 000 000	10%	Année 1

d'approvisionnement en intrant agricole						
3. Rendre dynamique le comité de gestion du magasin de stockage		Dibinintchi	PM	500 000		
<b>Sous-total 3</b>				<b>26 330 000</b>		

#### 4.4. Santé-Eau potable-Assainissement

Titre du projet	Qté	Localisation	Promoteur	Coût unitaire en Fcfa	Disponibilité financière	Début probable
1. Création d'un centre de santé	4	Bourra ; Riandi ; Djitoua ; Kanikatia	Le chef de Villages			Année 1
2. Construction et équipement de centre de santé	3	Yiri ; Madem ; KournoToullo	CIVD et COSAN	65.000.0000	10%	Année 1
	3	Galla Batri ; Galla Birra ; Zingui	CIVD et COSAN	65.000.0000	10%	Année2
	4	Bourra ; Riandi ; Djitoua ; Kanikatia	CIVD et COSAN	65.000.0000	10%	Année 4
3. Formation en maîtrise d'ouvrage d'infrastructure	3	Yiri ; Madem ; KournoToullo	CIVD et COSAN	1 500 000	10%	Année 1
	3	Galla Batri ; Galla Birra ; Zingui	CIVD et COSAN	1 500 000	10%	Année2
	4	Bourra ; Riandi ; Djitoua ; Kanikatia	CIVD et COSAN	1 500 000	10%	Année 4
4. implantation de forages équipé de PMH	10	Blalou3 ; Blalou4 ; Blalou5 ; Kouloulia ; Kaouliri ; Kouloulia3 ; Moussa Kanyneri ; Cori2 ; Laourom ; Yiey2	CIVD	1 250.000	10%	Année 1
	10	Djougorom ; Adam M'boulonti ; Kouloulia, Tachia ; Indjike ; Kadiati ; Ouloul1 ; Ouloul2 ; Kayo Koloula ; Kafiro ; Matira.	CIVD	1 250.000	10%	Année2
5 .Construction de latrines	150	Tous les villages du canton	CIVD	250 000	PM	Année 1
<b>Sous-total 4</b>				<b>727 500 000</b>		

## 4.5. Education-Jeunesse-Culture-Sport

Titre du projet		Localisation	Promoteur	Coût unitaire en Fcfa	Disponibilité financière	Début probable
1. Création des écoles	5	Bourra ; GallaMedeye ; Ndali ; Kiarom ; Youlilia	Chefs de village			Année1
2. Construction et équipement de salle de classe	4	Zingui Kanikatia Riandi	APE	48.000.000	10%	Année1
	6	Fitra ; Madem ; Rorom ; Loura ; Koulfou Madari	APE	48.000.000	10%	Année2
	6	Bakalet ; Ouna1 ; Ouna 2 ; Ngoudoki KournoToulo ; Karoua	APE	48.000.000	10%	Année3
	7	Nguelea ; Bourra ; Galla Medeye ; Ndali ; Kiarom ; Youlilia ; Ndjitoua	APE	48.000.000	10%	Année4
3. Construction d'un logement de directeur	1	Aringa	APE	500 000	PM	
4. Construction d'une bibliothèque	1	Dibinintchi	APE	15 000 000	10%	Année 2
5. Aménagement d'un terrain de football	1	Dibinintchi	CCD	10.000.000	10%	Année 2
<b>Sous-total 5</b>				<b>1 273 500 000</b>		

## 4.6. Affaires sociales-Genre

Titre du projet	Qté	Localisation	Promoteur	Coût unitaire en Fcfa	Disponibilité financière	Début probable
1. Installation de moulin communautaire	5	Dibnintchi ; Souya ; Kanikatia ; KournoToulo ; Fitra	OPF	1 500 000	10%	Année 2
	1	Dibinintchi	Groupement des handicapés	1 500 000	10%	Année1
	5	Dra Issari ; Aridolo ; Koulfou Madari ; Djanka ; Youramari ;	Groupement féminin	1 500 000	10%	Année 3
2. Organiser des séances d'ICE sur l'intérêt de la	36	18 groupes de villages	CIVD	250 000	10%	Année2

complémentarité entre homme et femme dans le ménage						
3. Sensibilisation sur les enjeux liés à l'espacement des naissances et le planning familial	54	18 groupes de villages	COSAN	150000	10%	Année2
4. Organisation des séances d'alphabétisation	13	Dibinintchi ; Dra Issari ; Ndjitoua ; Ronrom ; Yari ; Ngoudoki ; Madem ; Kournotoulo ; Zingui ; Aringa ; Bakale ; Galla Marne ; Ouna	CCD	750 000	PM	Année 2
<b>Sous-total 6</b>				<b>43 350 000</b>		

#### 4.7. Gouvernance-Paix

Titre du projet	Qté	Localisation	Promoteur	Coût unitaire en Fcfa	Disponibilité financière	Début probable
1. Diffusion du plan de développement local		Dans le canton et auprès de PTF	CCD	PM	-	Année 1
2. Sensibilisation de la population sur l'intérêt de la mobilisation des ressources locale	9	Groupe de villages de : Dibinentchi ; Ouna1 ; Ndjitoua ; Riandi ; Youlilia ; Ngoudoki ; Soya ; Gala Medeye	CIVD	500 000	-	Année1
	9	Groupe de villages de : Zingui ; Aringa ; Bourra ; Koulfou Madari ; Loura2 ; Karoua ; Fitra ; Yiri ;Madem	CIVD	500 000	-	
3. Renforcement des capacités des CIVD et du CCD en technique de gestion et à la bonne gouvernance	18	Canton	CCD	500 000	-	Sur la durée du PDL
<b>Sous-total 7</b>				<b>18 000 000</b>		
<b>TOTAL</b>				<b>3 347 930 000</b>		

## **V. MECANISME DE LA MISE EN ŒUVRE, DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU PROGRAMME D' ACTIONS**

Le PDL du canton Dibinintchi est élaboré avec une forte implication de tous les groupes socio professionnels. Plusieurs priorités sont retenues et programmées par les représentants de la population. Cependant, pour garantir un succès dans la réalisation des projets, le CCD en tant qu'organe chargé de piloter les actions de développement du canton doit définir une stratégie et un mécanisme de mise en œuvre et pilotage. L'ensemble de ces outils doit prendre en compte : Le renforcement des capacités des organes locaux ; Le plan de travail annuel ; la mobilisation des ressources financières et le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du plan.

### **5.1 Mécanisme de mise en œuvre des actions**

La réalisation de certains projets priorités nécessitent des moyens qui sont au-delà des capacités en ressources locales. Unanimement, la population a retenu deux options qui faciliteront la mobilisation des ressources :

En interne, une collecte de fonds par village est systématique. Le CCD veillera à impliquer les chefs de village et chefs religieux pour faciliter la mobilisation de ces ressources. Un apport non négligeable est attendu des ressortissants du canton de la diaspora.

Quant aux ressources externes, deux moyens seront utilisés :

- la diffusion du résumé du PDL en format papier ou bien sur internet
- le plaidoyer des acteurs locaux et autres élus de la circonscription lors des rencontres régionales et nationales pour attirer les investissements bailleurs de fonds et de l'Etat.

Ceci permettra d'obtenir des ressources additionnelles à celles qui seront mobiliser localement.

### **5.2 Stratégie de pilotage et de suivi du programme**

Le renforcement des capacités des membres du CCD et des CIVD est nécessaire pour permettre aux membres de CCD de jouer pleinement le rôle qui est le leur. Ce renforcement des capacités portera aussi bien sur les aspects techniques qu'organisationnel afin de permettre le CCD à mieux piloter la mise en œuvre des actions. Il s'agit particulièrement d'un renforcement des capacités en :

- montage de microprojets ;
- programmation et de suivi-évaluation des actions ;
- maîtrise d'ouvrage ;
- comptabilité simplifiée.

Le CCD entend dans ce cadre élaborer un planning annuel sur la base du plan d'action du PDL. Celui-ci doit indiquer clairement les priorités retenues sur la durée du plan ainsi que les coûts estimatifs. Cet outil devra permettre de déterminer les échéanciers de mobilisation des ressources financières nécessaires pour entreprendre les actions programmées. Le CCD va se doter d'un outil simplifié de suivi et d'évaluation. Ce système de suivi et d'évaluation basé sur le plan annuel de travail doit permettre de suivre l'exécution du PDL : apprécier le niveau de réalisation des actions, les difficultés rencontrées ainsi que des dispositions pour les corrections futures.

### 5.3 PLANNING ANNUEL DE TRAVAIL

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
Mise en exploitation des ouadis	Souya, Madem, Lorent1, Dibinintchi 1	CCD et CIVD	7 500 000	10%	90%	UE, PADEL-GRN	Année 1	
Formation en technique d'élevage intensif de gros et petit bétails	Kanikatia, kournotoulo, et Dibinintchi	Groupement des éleveurs	750.000f	10%	90%	UE, PROADEL, Etat Tchadien	Année 1	
Construction de puits pastoral	Souya, Fitra, Riandi, Zingui, Koulfou madari	CIVD	5 000 000	10%	90%	UE, PROADEL, Etat Tchadien	Année 1	
Formation en technique culturales	Kedi kedi, Loura, Dibinintchi	CIVD et groupement de maraichers	750.000	10%	90%	UE, PROADEL, Etat Tchadien	Année 1	
Construction d'une pharmacie vétérinaire	Kournotoulo	CCD	10 000 000	15%	85%	UE, PROADEL, Etat Tchadien	Année 1	
Formation des auxiliaires vétérinaires	Kournotoulo, Dibinintchi, Souya, Riandi et Boura	CCD	750.000	10%	90%	UE, PADEL-GRN	Année 1	
Organisation des séances d'ICE sur la nécessité de réduire l'avancé du désert et la production de la faune	18 groupes de villages	CIVD	2500 000	10	90%	UE, PROADEL, Etat Tchadien	Année 1	
Installation d'une mini pépinière villageoise	Yiri, Bourra, Riandi, Zingui Madem et Dibinintchi	CIVD		Main d'oeuvre locale.		UE, PROADEL, Etat Tchadien	Année 1	
Aménagement d'une aire d'abattage	Dibinintchi	CCD	22 830 000	15%	85%	UE, PROADEL, Etat Tchadien	Année 1	
Mise en place d'une organisation d'approvisionnement en intrant agricole.	Dibinintchi	Groupement djinené		10%	90%	UE, PROADEL, Etat Tchadien	Année 1	
Création d'un centre de santé	Bourra, Riandi, Djitoua, Kanikatia	Chefs de village				UE, PADEL-GRN	Année 1	

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
Construction et équipement de centre santé	Yiri, Madem et kournotoulo	CIVD et COSAN	65 000 000	10%	90%	UE, PROADEL, Etat Tchadien	Année 1	
Formation en maîtrise d'ouvrage d'infrastructure sanitaire.	Yiri, Madem et kournotoulo					UE, PROADEL, Etat Tchadien	Année 1	
Implantations de forage équipé de PMH	Blalou3, 4 et 5, Kouloulia1 et 3 Kaouliri, Moussa kanyneri, Cori2 Laourom et Yiey2	CIVD	1 250 000Frs	10%	90%	UE, PROADEL, Etat Tchadien	Année 1	
Construction des latrines (6666).	Tous les villages du canton.	CIVD	PM	PM		UE, PROADEL, Etat Tchadien	Année 1	
Création des écoles	Bourra, Galla medeye, Ndali, Kiarom et Youlilia	Chefs de villages				UE, PADEL-GRN	Année 1	
Construction et équipement de salle de classe	Zingui, Kanikatia et Riandi.	APE	48 000 000Frs	10%	90%	UE, PROADEL, Etat Tchadien	Année 1	
Installation d'un moulin	Dibinintchi	Groupement des handicapés.	1 000 000Frs	10%	90%	UE, PROADEL, Etat Tchadien	Année 1	
Diffusion de plan de développement local	Dans le canton et au près de PTF	CCD	PM	PM		UE, PROADEL, Etat Tchadien	Année 1	
Sensibilisation de la population sur l'intérêt de la mobilisation des ressources locales.	Groupe de village de Dibinintchi, Ouna1, Ndjitoua, Riandi, Youlilia, Ngoudoki, Souya et Galla medeye	CIVD	PM	PM		UE, PROADEL, Etat Tchadien	année 1	
<b>TOTAL</b>								

## CONCLUSION

L'élaboration du plan de développement du canton Dibinintchi résulte d'un processus qui a impliqué les populations depuis la base (villageoise, inter villageoise, cantonale) ainsi que les autres acteurs intervenant dans le canton avec l'appui technique de SOS SAHEL.

Un diagnostic approfondi du canton, prenant en compte les généralités sur le canton, le diagnostic participatif avec les diverses activités menées a permis de présenter le canton à travers son milieu physique, le milieu humain et les activités économiques et sociales. La priorisation et la formulation des actions sont faites sur la base des capacités réelles des populations pour soutenir le développement des activités économiques afin de faciliter l'accès aux services sociaux de base. En tant qu'actions transversales, un regard particulier a été porté à l'allègement des femmes dans les travaux domestique ainsi que les actions liées à la gestion des ressources naturelles.

Les actions sont formulées en conformité aux objectifs du millénaire pour le développement et la vision du plan national de développement.

La population du canton Dibinintchi est à ses débuts de cet exercice de planification. Les insuffisances constatées tout au long du processus doivent servir de base pour lancer le débat autour du développement du canton.

Au regard de tout, la rigueur dans la mobilisation des ressources de toute nature tant interne qu'externe mais aussi la flexibilité dans les procédures, constitueront le seul gage pour la réalisation effective des actions prévues dans ce plan de développement

## ANNEXES

### Annexe 1 : lettre de demande d'appui à l'élaboration du PDL

Republique du Tchad

Région du lac

Département de Ngouzi

Sous-préfecture de Ngouzi

Canton : Bibinintchi

Ref N° 3

Unité Travail - progrès

Bibinintchi, le 24 juillet 2013

le chef de Canton de Bibinintchi

Au  
Coordonnateur de SOS SAHEL S/C projet Kkayi

à Ngouzi

Objet: Demande d'appui à l'élaboration du PDL

Monsieur,

Suite à l'atelier d'information sur le plan local de développement organisé le 19 juillet 2013 par l'équipe du projet Kkayi, la population du Canton, en nom nom avons l'honneur de venir par la présente solliciter l'appui de SOS SAHEL pour l'accompagner à l'élaboration de son plan de développement local.

Espérant que notre demande retiendra toute attention pour une suite favorable, veuillez recevoir, Monsieur le coordonnateur l'expression de notre très haute considération

pour la population

le chef de Canton Bibinintchi



N. Sey

## Annexe 2 : calendrier du processus d'élaboration du PDL

Activités	Lieu	Dates	Nombre de jours
Réunion cantonale d'information	Dibinintchi	19 juillet 2013	1
Réunion d'information dans chaque village			
Réunion d'information au sein de chaque groupe de villages	au sein de chaque groupe de villages	19 août au 4 septembre 2013.	
Mise en place des comités inter villageois de développement et désignation d'animateurs locaux volontaires	au sein de chaque groupe de villages		1
Formation des animateurs locaux volontaire et des membres du comité locale de suivi	Ngouri	23 au 25 septembre 2013	3
Collecte de données de base sur le canton	Tous les villages du canton	16 septembre au 4 octobre 2013	
Diagnostic participatif par groupe de villages	par groupe de villages	07 octobre au 04 novembre 2013	11
Assemblée générale cantonale de diagnostic participatif	Baderi	23 au 24 novembre 2013	2
Formation en planification	Ngouri	6 au 7 décembre 2013	2
Travaux en commission thématique	Ngouri	13 au 24 janvier 2014	12
Restitution des résultats des travaux en commission thématiques	par groupe de villages	31 janvier au 10 février 2014	11
L'assemblée générale cantonale d'adoption et priorisation des projets	Baderi	15 au 16 Septembre 2014 à Dibinintchi	2
Rédaction du PDL et finalisation du PDL	Ngouri	A partir du 17 septembre 2014	

**Annexe 3 : liste des membres du CCD du canton Dibinintchi**

N° d'ordre	Nom et prénom	Fonction	Contact téléphonique
01	Abakar Ali Abba	Président	99728192
02	Mahamat Moustapha	Vice Président	99636001
03	Moussa Moussaye	SG	99171489
04	Moussa Alhadj	SGA	90659058
05	Mbodou Lambert	Trésorier général	99191631
06	Abakar Brahim	Trésorier G A	99120696
07	Adam Hassane	Conseiller	99882284
08	Oumar Abakar	Conseiller	99120141
09	Mahamat Abdou	Conseiller	99462000
10	Seid Oumar	Chargé de matériels	99755100
11	Mbodou Abdoulaye	Chargé de matériels adjoint	99213422
12	Mbodou Djabaye	Commissaire aux comptes	99283609
13	Abakar Yacoub	Commissaire aux comptes	99711737

**Annexe 4 : liste des animateurs locaux volontaires du canton Dibinintchi**

Nom et prénoms	Groupe de villages d'appartenance	Village de résidence	numéro de téléphone
Mahamat Issa	1	Yiri	99639880
Mbodou Lambert Moussa	2	Souya	99191631
Abakar Mbodou Mbodoumi	3	Ouna 1	99172882
Mbodou Ali Moussa	4	Bourra	90397876
Mal Moussa Mahamat	6	Galla Medeye	91120195
Issa Moussa	7	Fitra	98088858
Mal Ali Hassane	9	Riandi	99977418
Abdoulaye Mbodou	10	Ngoudoki	92100924
Mahamat Mbodou	11	Zingui	99636001
Moussa Abakar Ismael	12	Ndjitoua	93471054
Abakar brahim	13	Mademe	99120696
Mahamat Abdou	14	Loura 2	99462050
Moussa Moussaye	15	Kanikatya	90659050
Mbodou Adoulaye	16	Aringa	99213422
Mal Abakar Adam	17	Kourna	99611047

Moussa Moussaye	18	Dibinintchi 1	99171489
Seïd Oumar	19	Dibinintchi 2	99755100
Ali Oumar	20	Youlilia 4	99965654

## Annexe 5 : membres des commissions thématiques

### Commission gestion des ressources naturelles et Agriculture

Nom et Prénom	Fonction	Service	Contact téléphonique
Moussa Mouseye	Technicien agricole	Sodelac Dibinintchi	99171489
Abakar Ali Abba			99728192
Abakar Yacoub Ali			99711737
Mbodou Djabaye			99283609

### Commission santé, eau et assainissement

Nom et Prénom	Fonction	Service	Contact téléphonique
Mbodou Hassane	Technicien en santé	Centre de santé de Dibinintchi	99248291
Abakar Ali Abba		Personne ressource	99728192
Abakar Yacoub Ali		Personne ressource	99711737
Mbodou Djabaye		Personne ressource	99283609

### Commission éducation, culture, jeunesse et sport

Nom et Prénom	Fonction	Service	Contact téléphonique
Mazoulina Grégoire	Directeur d'école	Ecole de Dibinintchi	99422833
Abakar Ali Abba			99728192
Abakar Yacoub Ali			99711737
Mbodou Djabaye			99283609

Commission élevage

Nom et Prénom	Fonction	Service	Contact téléphonique
Alhadji Kadi Abaye			99260957
Abakar Ali Abba			99728192
Abakar Yacoub Ali			99711737
Mbodou Djabaye			99283609

**Annexe 6** : calendrier des travaux en commission thématique

Activités	Lieu	Dates	Nombre de jours
Réunion cantonale d'information	Dibinintchi	19 juillet 2013	1
Réunion d'information dans chaque village			
Réunion d'information au sein de chaque groupe de villages	au sein de chaque groupe de villages	19 août au 4 septembre 2013.	
Mise en place des comités inter villageois de développement et désignation d'animateurs locaux volontaires	au sein de chaque groupe de villages		1
Formation des animateurs locaux volontaire et des membres du comité locale de suivi	Ngouri	23 au 25 septembre 2013	3
Collecte de données de base sur le canton	Tous les villages du canton	16 septembre au 4 octobre 2013	
Diagnostic participatif par groupe de villages	par groupe de villages	07 octobre au 04 novembre 2013	11
Assemblée générale cantonale de diagnostic participatif	Baderi	23 au 24 novembre 2013	2
Formation en planification	Ngouri	6 au 7 décembre 2013	2
Travaux en commission thématique	Ngouri	13 au 24 janvier 2014	12
Restitution des résultats des	par groupe de	31 janvier au	11

travaux en commission thématiques	villages	10 février 2014	
L'assemblée générale cantonale d'adoption et priorisation des projets	Baderi	15 au 16 Septembre 2014 à Dibinintchi	2
Rédaction du PDL et finalisation du PDL	Ngouri	A partir du 17 septembre 2014	